



**Coordination des Haltes-Accueil de la Communauté française**  
*La diversité au service des réalités des familles et du droit de  
l'enfant à un accueil de qualité*

## ***Rapport d'activité 2025***

Avec le soutien de



## Table des matières :

1. Introduction.....	1
2. Emploi au sein de la CHACOF. ....	2
3. La CHACOF en action... les dates en 2025. ....	4
4. Le développement et l’animation de notre réseau. ....	7
4.1. Rencontres entre milieux d’accueil : .....	7
4.2. Service de Ressources Partagées :.....	8
5. Accompagnement des milieux d’accueil. ....	9
5.1. Soutien général aux milieux d’accueil :.....	9
5.2. Accompagnement des milieux d’accueil dans le cadre de la réforme :.....	9
6. La dynamique de recherche et d’analyse.....	10
6.1. Analyse et remontées en généralité dans le cadre de réforme :.....	10
6.2. Formations, construction du savoir et travail de recherche et d’analyse :.....	11
A. Formations : .....	11
B. Outil pédagogique de sensibilisation à l’accessibilité : .....	12
C. Recueil de pratiques inspirantes :.....	13
D. Projet FSE-EFE « Enseigner–Former–Employer pour l’Accueil des Enfants en Province du Luxembourg » : ..	14
7. La reconnaissance de la CHACOF.....	15
7.1. Travail de réseau : .....	15
7.2. Rencontres organisées par les instances politiques et administratives dans le cadre de la réforme du secteur : 15	
7.3. Visibilité et communication : .....	17
7.4. Recherche et mémorandum de la CHACOF :.....	17
8. Perspectives de la CHACOF. ....	18
9. Conclusion.....	19

Annexes

## 1. Introduction.

La mise en place de la réforme amène, depuis quelques années maintenant, un bouleversement important dans le secteur de la petite enfance. En effet, 2025 n'a pas épargné les milieux d'accueil notamment les dernières haltes-accueil devant se résoudre à se transformer en crèche. De plus, la pénurie de personnel ainsi que le manque de place d'accueil forcent les milieux d'accueil à encore puiser dans leurs ressources et à faire preuve de créativité pour offrir un accueil de qualité aux enfants et à leurs familles. Malgré un engagement intact face à des enjeux majeurs, les équipes sont mises à mal dans leur travail auprès des enfants et des familles et ont parfois eu du mal à dégager du temps pour les projets collectifs et le travail de réseau.

L'année 2025 aura également été une année particulière et difficile pour la CHACOF. En effet, la coordinatrice réforme est en arrêt maladie de longue durée et la coordinatrice de l'ASBL a été absente les 2/3 de l'année suite à un heureux évènement. Toutefois, les différentes actions ont pu être poursuivies et menées à bien grâce aux deux chargées de mission engagées en remplacement ainsi qu'aux membres de l'Organe d'Administration de la CHACOF, notamment de ses coprésidentes.

Précisons que tout au long de ce rapport d'activité, le terme « milieu d'accueil à accessibilité sociale » sera utilisé pour désigner les haltes-accueil ainsi que les anciennes haltes-accueil qui sont entrées dans la réforme et transformées en crèches mais avec qui, nous continuons à travailler et à collaborer.

Pour l'année 2025, la CHACOF a choisi de poursuivre et de se focaliser sur les actions suivantes :

- continuer l'accompagnement des haltes-accueil qui intégreront le nouveau cadre légal prévu par la réforme de l'accueil de la petite enfance ainsi que les milieux d'accueil en faisant la demande ;
- interpellier les instances politiques et administratives sur l'importance de conserver les places accessibles aux publics fragiles existantes ;
- réunir les milieux d'accueil à accessibilité sociale autour de thématiques qui les touchent ;
- finaliser l'outil pédagogique, à destination des professionnel.le.s, pour sensibiliser les milieux d'accueil à l'accessibilité et au travail avec un public fragile ;
- amorcer la réflexion de la réalisation d'un recueil de pratiques d'accessibilité inspirantes.

Il faut souligner que l'accompagnement des milieux d'accueil, les informations à diffuser et la remontée en généralités des problématiques du terrain demandent un travail de réflexion et de collaboration important entre les travailleuses de la CHACOF ainsi qu'avec l'Organe d'Administration. La connaissance du terrain de manière globale et spécifique ainsi que la maîtrise des textes (les décrets, les arrêtés et leurs modifications ainsi que le contrat de gestion) sont une force de la CHACOF qui lui permettent d'être reconnue tant par les acteurs de terrain que par les instances administratives et politiques.

Plus que jamais, la CHACOF reste déterminée dans son engagement auprès des milieux d'accueil à accessibilité sociale.

## 2. Emploi au sein de la CHACOF.

Pour cette année 2025, l'action et les projets de la CHACOF ont été subsidiés par :

- la **Région Wallonne** via une subvention APE ;
- l'**ONE** ;
- la **COCOF**.

Notre siège social se situe au sein des locaux du RIEPP, à Louvain-la-Neuve. Notre siège d'exploitation bruxellois se trouve au sein des locaux d'Une Maison en Plus à Forest.

En 2025, l'équipe était composée de :

- **Amélie Deman**, coordinatrice de la CHACOF ;
- **Isabelle Van Dooren**, coordinatrice réforme (en arrêt maladie) ;
- **Aurélie Labarsouque**, chargé de mission accessibilité ;
- **Vanessa Degrelle**, chargée de mission.

Amélie Deman	Coordinatrice de l'ASBL	0,8 ETP CDI	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En arrêt maladie (du 1<sup>er</sup> janvier au 05 février 2025)</li> <li>• En congé de maternité (du 06 février au 14 mai 2025)</li> <li>• En arrêt maladie (du 15 mai au 24 août 2025)</li> </ul> <p>→ Reprise le 25 août 2025 à 0,8 ETP</p>
Isabelle Van Dooren	Coordinatrice réforme	0,5 ETP CDI	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En arrêt maladie (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025)</li> </ul>
Aurélie Labarsouque	Chargée de mission accessibilité	0,5 ETP Contrat de remplacement d'Isabelle Van Dooren	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 0,75 ETP (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet 2025)</li> <li>• 0,5 ETP (du 1<sup>er</sup> août au 02 novembre 2025)</li> <li>• 0,75 ETP (du 03 novembre au 31 décembre 2025)</li> </ul>
Vanessa Degrelle	Chargée de mission	0,5 ETP Contrat de remplacement d'Amélie Deman	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 0,75 ETP (du 10 février au 30 avril 2025)</li> <li>• 22h30 (du 1<sup>er</sup> mai au 31 juillet 2025)</li> <li>• 0,5 ETP (du 1<sup>er</sup> août au 24 août 2025)</li> </ul>

Le travail de la **coordinatrice de la CHACOF** est réparti entre les tâches suivantes : travail administratif et financier, coordination du réseau de milieux d'accueil à accessibilité sociale et des activités développées par la CHACOF ou dans lesquelles elle s'implique. La représentation de la CHACOF auprès des instances administratives et politiques ainsi qu'au sein du Conseil d'Avis de l'ONE font également partie de son travail. Durant son absence, les deux chargées de mission se sont partagé en grande partie ses tâches, soutenues par l'Organe d'Administration.

L'essentiel du travail de la **coordinatrice réforme** est d'accompagner les haltes-accueil dans leur transformation, de recueillir des données sur les situations des différentes structures ainsi que de transmettre des informations dans le cadre de la réforme. Un temps conséquent est également consacré à la réflexion, en collaboration notamment avec l'Organe d'Administration, à la lecture de textes et à la prise de contact avec les milieux d'accueil. La présence aux différentes rencontres avec les instances politiques et administratives fait, également, partie intégrante de sa fonction. En l'absence de la coordinatrice réforme, une grande partie de son travail a été assuré par les deux chargées de mission. La CHACOF a su ainsi s'adapter et travailler différemment pour pouvoir néanmoins apporter l'appui et le soutien nécessaires aux structures d'accueil.

Le travail de la **chargée de mission accessibilité** a consisté en la poursuite de l'élaboration et la finalisation d'un outil pédagogique de sensibilisation à l'accessibilité pour les milieux d'accueil. En l'absence de la coordinatrice de la CHACOF et de la coordinatrice réforme, elle a également porté une importante partie de leur travail, soutenue par l'Organe d'Administration.

Le travail de la **chargée de mission** a comporté, en majeure partie, à réaliser les tâches administratives et pédagogiques de la coordinatrice de la CHACOF.

En 2025, la CHACOF a vu son nombre de membres resté stable (33 Pouvoirs Organisateurs - Annexe 1). Toutefois, cela représente 35 milieux d'accueil (haltes-accueil et crèches nouvellement transformées) puisque certaines structures possèdent plusieurs milieux d'accueil. Soulignons toutefois qu'avec la réforme de l'accueil de la petite enfance, des structures qui ne sont pas membres se tournent vers nous. Nous répondons bien évidemment à leurs questions, les soutenons et les accompagnons dans leurs réflexions.

Enfin, soulignons l'implication de l'Organe d'Administration, et principalement de ses coprésidentes, ainsi que de nos membres dans les diverses activités de la CHACOF.

### 3. La CHACOF en action... les dates en 2025.

Au cours de l'année 2025, l'**Organe d'Administration** de la CHACOF s'est réuni à 10 reprises :

- 23/01 : OA CHACOF
- 20/02 : OA CHACOF
- 20/03 : OA CHACOF
- 24/04 : OA CHACOF
- 22/05 : OA CHACOF
- 17/06 : OA CHACOF
- 18/09 : OA CHACOF
- 16/10 : OA CHACOF
- 20/11 : OA CHACOF
- 16/12 : OA CHACOF

L'**Assemblée Générale** a été organisée le 17/06 à Namur.

La CHACOF a participé au **Conseil d'Avis de l'ONE** et groupes de travail en lien :

- 13/01 : Conseil d'Avis ONE
- 14/02 : Conseil d'avis ONE
- 17/03 : Conseil d'Avis ONE
- 22/04 : Conseil d'Avis ONE
- 13/05 : Participation au Groupe de Travail « Partenaires » du Conseil d'Avis dans le cadre du nouveau Contrat de Gestion de l'ONE
- 19/05 : Participation au Groupe de Travail « Enfants-Familles » du Conseil d'Avis dans le cadre du nouveau Contrat de Gestion de l'ONE
- 26/05 : GT Conseil Consultatif de l'Enfance ONE (Conseil d'Avis ONE)
- 26/05 : Conseil d'Avis ONE
- 12/06 : Participation au Groupe de Travail « Enfants-Familles » du Conseil d'Avis dans le cadre du nouveau Contrat de Gestion de l'ONE
- 16/06 : Conseil d'Avis ONE
- 22/08 : Conseil d'Avis ONE
- 15/09 : Conseil d'Avis
- 13/10 : Conseil d'Avis ONE
- 21/11 : GT Conseil Consultatif de l'Enfance ONE (Conseil d'Avis ONE)
- 24/11 : Conseil d'Avis ONE
- 08/12 : Conseil d'Avis ONE

La CHACOF a participé aux réunions de la **Task Force Accessibilité de l'ONE** :

- 13/01 : TFA ONE
- 17/03 : TFA ONE
- 25/03 : Rencontre avec Pascale Camus, coordinatrice de la TFA
- 26/05 : TFA ONE
- 15/09 : TFA ONE
- 08/12 : TFA ONE

La CHACOF a invité les milieux d'accueil à se réunir en **groupes régionaux** :

- 28/01 : Rencontre régionale Liège
- 03/02 : Rencontre régionale Bruxelles
- 07/02 : Rencontre régionale Luxembourg
- 27/03 : Rencontre régionale Bruxelles
- 15/05 : Rencontre régionale Luxembourg
- 23/05 : Matinée de mise en commun dans le cadre des échanges entre puéricultrices des MA de Bruxelles
- 27/05 : Rencontre régionale Liège
- 05/06 : Rencontre régionale Bruxelles
- 15/07 : Rencontre régionale Bruxelles
- 16/09 : Rencontre régionale Bruxelles
- 23/09 : Rencontre régionale Liège
- 14/10 : Rencontre régionale Luxembourg
- 06/11 : Rencontre régionale Bruxelles

La CHACOF a participé à **diverses rencontres/réunions** :

- 14/02 : Séance de travail « Outil pédagogique » en collaboration avec Marie-Véronique Brasseur
- 13/03 : Webinaire « Le diagnostic, l'affaire de tous », Yapaka
- 03/04 : Présentation système de pré-demande et logiciel Emma (ONE)
- 18/04 : « A la rencontre du Délégué général aux droits de l'enfants », Réalism
- 24/04 : 20 ans FSMI
- 07/05 : Rencontre avec la Ministre de l'Enfance, Valérie Lescrenier
- 13/05 : Webinaire « L'accord de Pâques », Acerta
- 16/05 : Séance de travail « Outil pédagogique » en collaboration avec Marie-Véronique Brasseur
- 20/05 : Séance de travail « Outil pédagogique » avec Dicogames
- 22/05 : Groupe de travail sur les perspectives de la CHACOF
- 26/05 : Séminaire « Les actualités sociojuridiques », Acerta
- 27/05 : GT pré-demandes ONE
- 11/06 : Présentation Plateforme Professionnelle ONE
- 19/06 : Webinaire « Aides à l'emploi et à la formation », Actiris
- 30/06 : Rencontre avec Véronique Monville de l'IBEFE HS dans le cadre des rencontres entre MA du Hainaut
- 01/07 : GT pré-demandes ONE
- 04/07 : Séance de travail « Outil pédagogique » en collaboration avec Marie-Véronique Brasseur
- 18/07 : Rencontre avec Joëlle Mottint du RIEPP dans le cadre de la recherche NOUR
- 02/09 : Gt pré-demandes ONE
- 16/10 : Webinaire « Comment optimiser vos recrutement avec le FOREM », FOREM-ONE
- 13/11 : Webinaire sur la réforme APE, UNIPSO
- 18/11 : Participation à la Commission Enfance au Parlement de la FWB
- 19/11 : GT pré-demandes ONE
- 17/12 : GT pré-demandes ONE

Dans le cadre de **l'accompagnement des milieux d'accueil**, la CHACOF a rencontré de nombreux responsables de milieux d'accueil (notamment par rapport aux transformations dans la réforme) :

- 20/01 : Rencontre avec la crèche L'Arbre de Vie (Jette)
- 24/02 : Visite de la crèche Les Baladins (Forest)
- 04/03 : Visite de la crèche Le Mandala (Saint-Nicolas)

- 04/03 : Visite la crèche Grandir (Flémalle)
- 11/03 : Visite de la halte-accueil La Maison de la Famille (Bruxelles)
- 08/04 : Visite de la halte-accueil Les Jardins de Maud (Bruxelles)
- 10/04 : Visite de la halte-accueil Kilis Kids (Dison)
- 14/04 : Visite de la halte-accueil P'Tit'Abeille (Chaufontaine)
- 17/04 : Visite de la halte-accueil Escale Bébé (Liège)
- 17/04 : Visite de la halte-accueil la Bobine (Liège)
- 28/04 : Visite de la halte-accueil L'Aquarelle (Laeken)
- 29/04 : Visite de la halte-accueil La Maison Ouverte (Marchienne-au-Pont)
- 19/06 : Visite de la halte-accueil Petit à Petit (Lasne)
- 03/07 : Visite de la halte-accueil Les Petits Bouts (Herve)
- 08/07 : Visite de la halte accueil Le Winnie-kot (Saint-Josse)
- 15/07 : Visite de la halte-accueil la Récré (Anderlecht)
- 29/07 : Rencontre avec la crèche La Pause Grenadine (Bastogne)
- 06/10 : Accompagnement du Winnie-kot dans le cadre de leur transformation dans la réforme
- 13/10 : Visite de la crèche La Ribambelle (Bruxelles)
- 31/10 : Accompagnement de La Ribambelle dans le cadre de leur partenariat avec Actiris-FSE

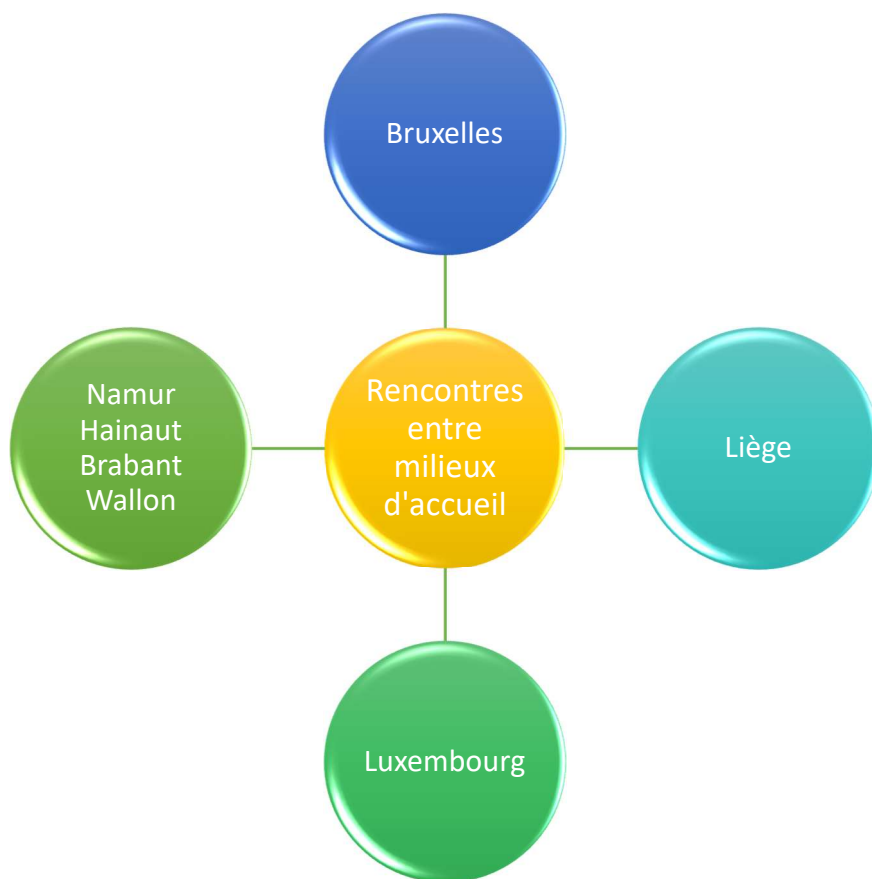
Les employées de la CHACOF ont participé à plusieurs **journées d'étude et de conférence** au cours de l'année :

- 24/03 : Journée d'étude « Accessibilité et diversité », Promemploi
- 01/04 : Journée « Isolement des familles : pistes et défis pour le soutien à la parentalité », DéPaR
- 20/05 : Conférence « Les neurosciences en petite enfance », La FILE
- 26/09 : Colloque « Neurosciences et développement de l'enfant, et si on tentait l'itinérance ludique », La FILE
- 30/09 : Journée « C'est dehors que cela se passe », ONE
- 14/11 : Journée « L'accessibilité dans les SAE », COSEGE-IBEFE HS

## 4. Le développement et l'animation de notre réseau.

### 4.1. Rencontres entre milieux d'accueil :

La dynamique de rencontre et d'échange entre milieux d'accueil, à la base de la création de la CHACOF se poursuit. Quatre groupes régionaux existent sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles :



7

Habituellement, ces rencontres se déroulent toutes les 6 semaines à Bruxelles et tous les trimestres dans les autres régions. Toutefois, la fréquence de ces rencontres sont aussi parfois fixées en fonction des disponibilités des milieux d'accueil. Le groupe de Namur-Hainaut-Brabant Wallon a été mis en suspens en 2025 mais sera repensé et relancé en 2026.

Il faut souligner que certains milieux d'accueil ne sont pas aussi présents qu'ils le souhaiteraient par manque de temps. En effet, la réforme (pour les milieux d'accueil qui y sont rentrés depuis un certain temps comme pour ceux qui ont sauté le pas cette année), les démarches administratives toujours plus importantes et les nombreuses absences dans les équipes leur demandent beaucoup de temps, d'investissement et d'énergie aux dépens du travail de réseau et de réflexion.

Les thématiques de ces rencontres sont toujours choisies par les participants afin de répondre au mieux à leurs besoins et leurs attentes. Les thèmes concernent tant les pratiques pédagogiques que les aspects plus administratifs et financiers, liés notamment à la réforme. Chaque groupe a sa spécificité :

- à Bruxelles, un projet d'échanges entre puéricultrices est en place depuis plusieurs années maintenant et une réflexion sur les enfants à besoins spécifiques a été entamée ;
- au Luxembourg, nous visitons le milieu d'accueil qui nous reçoit en fonction des possibilités de l'équipe de terrain.
- à Liège, le groupe choisit sa thématique en fonction de ces besoins au moment-même de la rencontre.

Ces rencontres sont aussi l'occasion de faire le point sur les difficultés rencontrées (les pré-demandes, le logiciel EMMA...), sur l'actualité du secteur ainsi que la possibilité de partager leurs expériences du quotidien.

En 2025, le taux de participation aux rencontres (ouvertes à tout le monde, membres comme non-membres) s'est maintenu par rapport à l'année précédente. Comme dit précédemment, le manque de temps impacte indéniablement le travail en réseau ainsi que les temps de formation et/ou de réflexion pourtant cruciaux si l'on souhaite offrir aux enfants et aux familles un accueil de qualité.

La question de la réforme est également à l'ordre du jour lors de chaque rencontre régionale afin, notamment, de transmettre et expliquer les informations récentes. Ces rencontres sont également l'occasion de faire remonter les questions et les craintes des milieux d'accueil vers les instances administratives et politiques.

Ces rencontres sont pour la CHACOF des moments où son expertise peut être valorisée et diffusée (partager notre vision de l'accueil ainsi que nos valeurs de travail et questionner l'accueil de la petite enfance de façon précise mais aussi dans une dimension de politique publique). Ces rencontres sont également notre principal outil de réseautage local.

#### **4.2. Service de Ressources Partagées :**

Avec la volonté constante d'améliorer et de favoriser la dynamique de réseau ainsi que de soutenir et accompagner les milieux d'accueil, la CHACOF a mis en place un Service de Ressources Partagées. Dans le cadre de ce projet, des outils (ressources pédagogiques, jeux, livres) sont à disposition des structures (membres et non-membres) pour un temps défini. Cela leur permet de varier les ressources et de réduire les coûts mais aussi plus largement, de contribuer à la volonté continue d'améliorer la qualité de l'accueil. Le panel de ressources s'étoffe au fil du temps. De plus, dans le contexte actuel de réforme et de changements que cela implique dans le fonctionnement de certains milieux d'accueil, le Service de Ressources Partagées leur permet de se documenter et d'étayer leurs pratiques.

Ce service de ressources partagées se retrouve sur le site internet de la CHACOF. On peut y trouver les modalités pour les emprunts ainsi que la liste des ressources que propose la CHACOF. Nous sommes en réflexion pour améliorer et simplifier l'accès à ces ressources, en étant attentives aux idées concrètes du terrain.

## **5. Accompagnement des milieux d'accueil.**

### **5.1. Soutien général aux milieux d'accueil :**

La CHACOF est régulièrement contactée par des haltes-accueil ou des crèches nouvellement transformées rencontrant l'une ou l'autre difficulté, confrontées à des questionnements ou des craintes par rapport à la réforme du secteur de l'accueil de la petite enfance. De nombreuses questions liées au financier et à l'administratif lui sont également très fréquemment posées. Au-delà des réponses à leurs nombreuses questions, les milieux d'accueil viennent également chercher un soutien et une écoute bienveillante des difficultés auxquelles ils sont confrontés (soucis d'absence du personnel et difficultés de recrutement mais aussi le stress de devoir répondre à de nouvelles réglementations). Soulignons également les bienfaits des rencontres régionales entre milieux d'accueil en termes de soutien, d'écoute, de partage et de rupture de l'isolement notamment.

Cela confirme le positionnement de la CHACOF comme un acteur incontournable au sein du secteur de la petite enfance ainsi que sa visibilité accrue. Soulignons que les haltes-accueil nouvellement transformées en crèche continuent à se tourner vers nous lorsqu'elles sont en recherche d'aide, de soutien ou de réponses à leurs questions. Cela témoigne du lien fort créé au fil des années avec ces structures. Au-delà du nom, ce sont avant tout les valeurs, les pratiques et la vision de l'accueil qui nous rassemblent !

### **5.2. Accompagnement des milieux d'accueil dans le cadre de la réforme :**

Lors des rencontres régionales, les milieux d'accueil ont pu relayer leurs inquiétudes et questions par rapport à la réforme et des réponses ont pu leur être apportées.

Plusieurs types de questionnements ont nourris les échanges :

- au niveau du subventionnement proposé par l'ONE et ses conséquences en matière d'obligations et de droits. En effet, souvent, la réforme effraie les haltes-accueil : les responsables ont peur que l'accessibilité de leur milieu d'accueil ne diminue pour les publics les plus fragiles auxquels ils s'adressent.
- la mise en place du système de pré-demandes inquiète beaucoup les milieux d'accueil. Comment gérer les demandes et le travail administratif que cela va engendrer ? Comment les familles plus fragiles vont-elles faire ? Comment répondre aux demandes d'urgence ? Comment répondre aux demandes des publics plus précarisés ?
- dans les haltes-accueil, les familles amènent les repas. Comment les familles vont-elles dès lors réagir face à l'obligation qu'ont les milieux d'accueil à fournir les repas ?
- la réforme prenant fin au 31 décembre 2025, quel suivi l'ONE va-t-il proposer pour accompagner les structures qui sont « atypiques » et qui ne rentrent dans aucune case ? Une demande de suivi individualisé a été demandée au service compétent de l'ONE pour analyser les situations individuellement.

De nombreux courriers électroniques leur ont été envoyés pour les informer de l'évolution des interpellations et des décisions politiques. De nombreux milieux d'accueil ont interpellé la CHACOF. Celle-ci a pu aider des coordinatrices, des directions, des PO à analyser leur situation actuelle au regard des changements imposés par le nouveau paysage des milieux d'accueil de la petite enfance.

La CHACOF maintient son accompagnement tant au niveau individuel que collectif pour répondre à chaque demande et être ainsi au plus près des besoins des structures.

## 6. La dynamique de recherche et d'analyse.

Tout au long de nos réunions et des rencontres, nous continuons à construire une analyse des réalités familiales, sociales et éducatives que nous rencontrons à travers les milieux d'accueil avec des pratiques d'accessibilité, que ce soit dans les grandes villes comme Bruxelles ou dans les endroits plus ruraux. Cela nous permet aussi d'avoir une vision globale du secteur ainsi qu'une expertise toujours en phase avec les réalités de terrain.

### 6.1. Analyse et remontées en généralité dans le cadre de réforme :

En 2025, la CHACOF recevait encore des questionnements de responsables des milieux d'accueil, particulièrement inquiets par l'actualité ainsi que par les délais imposés pour se transformer en crèche subventionnée. En effet, si la modification de l'arrêté qui a été publiée au 31 mai 2022 concernant la prolongation du subside ex-FSE, ex-FESC et HA avait, en général, permis de diminuer les craintes, la deadline pour se transformer en crèche au 31 décembre 2025 au plus tard a mis tous les milieux d'accueil qui devaient encore se transformer sous pression cette année.

La CHACOF a donc accompagné ces responsables de haltes-accueil stressés par la modification de leur autorisation quant aux effets bénéfiques et questionnants d'une certaine homogénéisation des milieux d'accueil voulue par la réforme. En effet, si certains points ne vont pas leur poser de problème (type de pouvoir organisateur et normes d'encadrement minimal par exemple), d'autres vont générer certaines difficultés comme l'inadéquation entre des projets d'accueil particuliers et les exigences de la réforme. En 2025, la CHACOF a donc poursuivi son accompagnement des haltes-accueil dans leurs changements.

Toujours dans le cadre de la réforme, la CHACOF a continué à prendre contact avec les haltes-accueil qui n'étaient pas encore transformées pour connaître l'évolution de leur projet (réalité au niveau de leur financement et de leur fonctionnement, état de leur projet et inquiétudes). Ce travail est un travail essentiel au soutien et à la défense du secteur. Ces contacts ont permis, notamment, de lister les haltes-accueil qui présentaient encore des difficultés pour entrer dans la réforme (notamment parce qu'elles ne rentraient absolument pas dans le cadre). Nous avons donc fait remonter vers l'ONE ces problématiques. L'ONE a alors pris à cet effet des décisions claires.

Les enjeux sont importants et la volonté de vouloir continuer d'exister pour maintenir leur projet et un accueil de qualité a amené les milieux d'accueil à faire preuve d'adaptation et de créativité. Pour que les délais soient respectés et pour que les haltes-accueil ne se retrouvent pas dans l'impasse à l'issue de l'échéance, la CHACOF a travaillé en collaboration avec l'ONE. Ensemble, nous avons pu mettre en place des rencontres pour un suivi individualisé des structures. Cela a permis aux dernières structures non-transformées de trouver des solutions adaptées à leur milieu d'accueil.

L'année 2025 aura aussi été l'année de transformation en crèche des milieux très atypiques dans la réforme dont la plupart sont des haltes-accueil membres de la CHACOF. Pour rappel, ces structures très atypiques remplissent d'autres fonctions que celle de l'accueil de la petite enfance et se trouvaient en grande difficulté face à la réforme. Soit ils n'entraient pas dans les « cases réforme », soit le financement prévu par la réforme diminuait leurs ressources financières et donc ne leur permettait pas de survivre. La modification de l'arrêté subvention et subventionnement des milieux d'accueil approuvée par le Gouvernement en septembre 2023 leur aura permis ce passage.

La CHACOF a aussi souhaité mettre en avant et défendre tous ces (petits) projets nés autour de services aux publics fragilisés qui n'ont aucun subside. Ceux-ci ne peuvent donc pas prétendre au niveau de subvention correspondant à leur projet de départ. La spécificité de ces projets est ainsi mise à mal par la réforme. Les milieux d'accueil ne veulent pas perdre leur accessibilité, leur flexibilité et leur souplesse d'accueil en se conformant à tout prix à la réforme.

Si à la fin de l'année 2025, les dernières haltes-accueil ont pu se transformer en respectant les délais imposés, la pérennité de nombreuses structures n'est, pour autant, pas assurée.

Enfin, toujours dans le cadre de la réforme de l'accueil de la petite enfance, la CHACOF a participé au groupe de travail, mis en place par l'ONE, sur le système de gestion de pré-demande d'accueil. C'est l'occasion pour la CHACOF de participer aux réflexions quant à la mise en œuvre de ce système de pré-demande informatisé. Cela permet également à la CHACOF de faire remonter les inquiétudes et les difficultés qui pourront émerger avec l'utilisation de ce système dans les milieux d'accueil à accessibilité sociale (demandes d'urgence, peu adapté au public notamment).

## **6.2. Formations, construction du savoir et travail de recherche et d'analyse :**

### **A. Formations :**

Les nombreuses absences dans les équipes et la pénurie de personnel fragilisent de plus en plus les milieux d'accueil au détriment malheureusement des moments de formation. La CHACOF travaillant depuis toujours selon les besoins du terrain, nous n'avons donc pas organisé, en 2025, de formation avec des intervenants extérieurs dans les différents groupes régionaux comme les années précédentes.

Nous avons toutefois organisé, à Bruxelles, des échanges entre puéricultrices (inspiration des paires) : le temps d'une journée, deux accueillantes de deux milieux d'accueil différents échangeaient leur place pour aller observer et participer à la vie d'un autre milieu d'accueil que le leur.

En 2025, deux sessions ont été organisées :

1. Vingt puéricultrices de sept milieux d'accueil différents y ont participé. Ces échanges se sont déroulés entre mars et avril. Une matinée de mise en commun a ensuite été réalisée fin mai avec huit puéricultrices et six responsables.

Dans un premier temps, les participantes aux échanges ont pu discuter par petits groupes de l'expérience qu'elles avaient chacune vécu à partir des questions suivantes :

- Quelles étaient vos craintes ?
- Qu'est-ce qui vous a poussé à participer à ces échanges ?
- Qu'est-ce qui vous a le plus étonné dans cette expérience ?
- Si vous ne deviez retenir qu'une seule chose de ces échanges, ça serait.... ?
- Citez un changement/une amélioration dans votre pratique suite à cette expérience ?
- Citez un élément dans lequel vos attentes n'ont pas été rencontrées ?

Le deuxième temps de la matinée a permis aux participantes de mettre en lumière les points qu'elles ont appris/découvert ou qui les ont enrichies/renforcées et de les classer ensuite selon plusieurs thématiques (« Vie au quotidien », « Activités avec les enfants », « Choix pédagogiques », « Relations avec les parents » et « Gestion d'équipe »). En débattant sur ceux-ci, elles ont enrichi leurs pratiques professionnelles ce qui leur a permis de retourner dans leur milieux d'accueil avec des ressources inspirantes.

2. Huit puéricultrices de cinq milieux d'accueil différents y ont participé. Ces échanges se sont déroulés entre octobre et novembre. Une matinée de mise en commun avait été programmée en décembre mais a dû être annulée faute de participantes. Une évaluation papier leur a été envoyée afin qu'elles puissent tout de même prendre un temps pour la réflexion même si nous savons que cela n'a pas été aussi riche et formateur qu'un temps de partage et de réflexion avec d'autres paires ayant participé à l'expérience.

Il est devenu évident que ces échanges ont un impact positif et sont devenus incontournables pour les accueillantes. Il faut souligner que ce travail de réseau au niveau des accueillantes est une des spécificités de la CHACOF.

Les retours sur ces échanges ont été plus que positifs et nous avons pu collecter le ressenti de certaines participantes :



Dans le cadre de ces échanges et à la demande des professionnelles participant aux échanges, nous avons commencé, en 2025, à co-construire avec les responsables un carnet de route (Annexe 2) pour les puéricultrices. Les objectifs sont de formaliser les échanges (poser un cadre clair, définir les objectifs de la journée et rendre plus lisible les attendus) et de fournir aux participantes un support de réflexion. Ce carnet de route sera constitué de la charte réalisée ensemble ainsi que d'une présentation du milieu d'accueil dans lequel elles iront passer la journée. Via ce carnet de route, elles pourront également questionner et poser leurs objectifs et leurs attentes ainsi que prendre des notes si elles le souhaitent de leur observations/questions pendant la journée. Elles pourront également prendre un temps de réflexion par la suite pour voir notamment ce qu'elles aimeraient ramener au sein de leur équipe (réflexions, pratiques à mettre en place,...). L'idée est de permettre aux puéricultrices d'être actrices de leur journée (avant, pendant et après) ! Ce carnet de route sera finalisé en 2026.

## **B. Outil pédagogique de sensibilisation à l'accessibilité :**

Au fil des années, grâce à son travail d'analyse, la CHACOF est devenue experte en matière d'accessibilité. Comme le prévoit le contrat de gestion, tous les milieux d'accueil subventionnés ont dû faire un pas vers plus d'accessibilité La

CHACOF a donc entamé, depuis juillet 2022, un travail de réflexion et de création d'un outil de sensibilisation à l'accessibilité et au travail avec les familles fragiles afin d'apporter son expertise et sa réflexivité dans ces domaines.

En septembre 2024, une personne chargée de mission accessibilité a été engagée afin de finaliser cet outil pédagogique. Celui-ci se voulant ludique, elle a travaillé en collaboration avec Dicogames en ce qui concerne la mécanique du jeu. Elle a également travaillé avec une formatrice pour son expertise et son expérience dans la création et l'utilisation d'outils pédagogiques.

Cet outil pédagogique est un jeu ludique et participatif conçu pour ouvrir la réflexion sur l'accessibilité dans les milieux d'accueil, recueillir et valoriser toutes les pratiques inspirantes

Imany, Bastien, Luna, Stéphanie et Nora (Annexe 3) ont tous un parcours de vie différent et pourtant ils ont tous un point commun, trouver une place en crèche qui répondra aux besoins de leur enfant mais aussi à leur situation particulière. Au fur et à mesure, 10 questions vont amener les joueurs à réfléchir au meilleur choix qu'ils feraient s'ils étaient à leur place. Le but est de sensibiliser et de mettre en lumière les pratiques professionnelles autour de l'accessibilité dans les milieux d'accueil confrontés à des publics ayant certaines fragilités dans leur quotidien.

A travers cet outil, nous souhaitons :

- sensibiliser à la thématique de l'accessibilité dans les milieux d'accueil ;
- sensibiliser au travail avec un public fragile ;
- se questionner sur l'accessibilité de son milieu d'accueil ;
- échanger autour des pratiques inspirantes ;
- favoriser la réflexivité en équipe ;
- ouvrir des pistes d'actions concrètes à mettre en œuvre sur le terrain.



La réalisation de cet outil pédagogique a été terminée fin d'année 2025. Nous allons donc pouvoir commencer à le tester et à proposer nos sensibilisations dès début 2026.

### **C. Recueil de pratiques inspirantes :**

Dans le contexte de transformation en crèche et de disparition du nom « halte-accueil », nous allons entamer la réalisation d'un recueil de pratiques inspirantes afin de mettre en avant les pratiques des milieux d'accueil à accessibilité sociale, de les compiler mais aussi de continuer à les défendre et surtout à ne pas les perdre. Il s'agira ainsi d'avoir une parole collective des ex-haltes-accueil de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les matinées de mise en commun suite aux échanges entre puéricultrices, nous permettent de récolter bon nombre de pratiques spécifiques au travail des milieux d'accueil à accessibilité sociale (accessibilité, souplesse et flexibilité des pratiques, travail avec un public fragile) dans le cadre de la réalisation de ce recueil.

Ce recueil sera également nourri des pratiques travaillées lors des rencontres régionales ainsi que lors des matinées/journées d'échange qui ont été organisées les années précédentes à Bruxelles. Celles-ci avaient été organisées afin de travailler nos pratiques dans le contexte de réforme sur différentes thématiques comme l'analyse des nouveaux contrats de l'ONE et leurs implications concrètes sur les pratiques en halte-accueil, le travail d'accompagnement des familles, l'accessibilité, la flexibilité et la souplesse des pratiques. La sensibilisation à l'accessibilité et au travail avec un public fragile via notre outil pédagogique va permettre de mettre en évidence des réflexions et pistes d'actions concrètes pour alimenter ce recueil.

#### **D. Projet FSE-EFE « Enseigner-Former-Employer pour l'Accueil des Enfants en Province du Luxembourg » :**

En 2016, le projet FSE-EFE a été mis en place par l'ASBL Promemploi qui coordonne le projet. L'objectif est une meilleure compréhension mutuelle et un renforcement de la cohérence entre les pratiques enseignées, les pratiques attendues sur le terrain de l'accueil des enfants et par l'ONE. Il s'agit d'un travail de mise en réseau des acteurs de l'enseignement et de la formation aux métiers de l'accueil des enfants, des services, milieux et opérateurs de l'accueil des enfants et de l'ONE (via son Comité subrégional du Luxembourg). La CHACOF, représentée par Anouchka Mailleux, est un des partenaires du projet.

Grâce à l'obtention d'un financement dans le cadre du FSE+, le projet se poursuivra jusqu'en 2025 (projet « Système compétent, formation et insertion dans le secteur de l'accueil des enfants »).

## **7. La reconnaissance de la CHACOF.**

### **7.1. Travail de réseau :**

Outre le travail en réseau local et régional, la CHACOF rencontre des acteurs du secteur tant à leur demande que lors de rencontres organisées par d'autres acteurs. Cela contribue à augmenter la visibilité de notre association mais aussi, à participer à la réflexion globale de l'accueil de la petite enfance et à partager nos expériences et réflexions acquises sur le terrain, aussi bien à Bruxelles que dans les autres provinces.

La CHACOF travaille également en étroite collaboration avec les autres coordinations subventionnées de l'ONE. Les échanges permettent de faire état des réflexions et des difficultés du terrain, de répondre à certaines questions, de résumer ce qu'il faut relayer et défendre de manière unanime et conjointe vers les instances politiques et administratives. Ces rencontres sont aussi l'occasion de se soutenir mutuellement et de construire, à chaque fois un peu plus, un travail de collaboration entre coordinations.

La CHACOF a poursuivi son travail en réseau avec de nombreux partenaires pour divers objectifs :

- avec les milieux d'accueil à accessibilité sociale afin de partager et échanger sur les pratiques spécifiques ;
- avec la Task Force Accessibilité ONE, pour travailler le concept d'accessibilité et échanger sur leurs missions et projets ainsi que sur les nôtres ;
- avec les autres coordinations subventionnées (de manière individuelle ou collective) afin d'affiner les collaborations possibles et d'échanger des informations concernant les problématiques liées aux milieux d'accueil de la petite enfance ;
- en particulier avec l'IBEFE Hainaut Sud pour l'organisation des rencontres collectives de milieux d'accueil en Hainaut ;
- dans le cadre d'une interpellation collective pour défendre les places d'accueil Actiris de certains milieux d'accueil bruxellois ;
- via une rencontre avec la Ministre de l'Enfance, Valérie Lescrenier, dans le but de sensibiliser le cabinet aux milieux d'accueil accueillant un public fragile.

15

Les réunions de l'Organe d'Administration de la CHACOF permettent aux travailleuses d'être en lien régulier avec des responsables de milieux d'accueil à accessibilité sociale (haltes-accueil déjà transformées ou non). Celles-ci ont permis de soutenir et d'évaluer fréquemment le travail de la CHACOF. Ces réunions ont le bénéfice secondaire de garder un lien entre les différents représentants des milieux d'accueil présents.

### **7.2. Rencontres organisées par les instances politiques et administratives dans le cadre de la réforme du secteur :**

La CHACOF a participé aux différentes réunions auxquelles elle a été conviée par l'ONE. Les remontées du terrain ont été indispensables pour alimenter les travaux lors du groupe de travail sur le système de pré-demande « My ONE », l'utilisation du logiciel EMMA... Lors de ces rencontres, la CHACOF a pu également relayer les difficultés du terrain et défendre la pérennisation des places accessibles et des pratiques qui caractérisent les milieux d'accueil à accessibilité sociale.

La CHACOF, membre du Conseil d'Avis de l'ONE, a participé aux différents groupes de travail proposés pour l'élaboration du futur contrat de gestion, pour la création du CCE (Conseil Consultatif de l'Enfance) ainsi que pour y relayer les constats du terrain et pour recueillir différentes informations importantes pour étayer la réflexion et le travail de défense des milieux d'accueil à accessibilité sociale.

La CHACOF a également joué un rôle d'intermédiaire auprès de l'ONE pour mettre en avant la situation préoccupante et le manque d'information claire de certaines haltes-accueil concernant l'état d'avancement de leur transformation. La CHACOF a donc mis en relation ces milieux d'accueil avec les personnes compétentes de l'ONE pour le suivi administratif et financier de leur dossier.

La CHACOF a aussi souligné les effets pervers que peut avoir la transformation des haltes-accueil en crèches subventionnées. Nombre d'entre elles ont perdu une partie de leurs pratiques d'accessibilité et leur souplesse en devenant crèches et en entrant dans le cadre légal imposé par la réforme.

En mai 2025, la CHACOF a rencontré la Ministre Valérie Lescrenier. Celle-ci a été très attentive et intéressée par les milieux d'accueil membres de la CHACOF ainsi que par leurs projets spécifiques et variés dans leurs propositions d'accessibilité. Elle a également souligné l'importance de maintenir des structures plutôt atypiques telles que les haltes-accueil pour favoriser l'accueil pour tous.

La CHACOF a soutenu et défendu tous les milieux d'accueil qui rencontrent au quotidien des difficultés financières, de l'absentéisme, des difficultés de recrutement de personnel, des subsides non structurels, des réalités de terrain souvent complexes, des surcharges administratives...

A la suite de cet entretien, la Ministre a exprimé le souhait d'en savoir plus sur les haltes-accueil, le public qui y est accueilli ainsi que toutes les difficultés rencontrées depuis le début de la réforme par ces milieux d'accueil. Pour cela, nous avons donc réalisé un questionnaire pour nos membres afin de récolter un maximum de données et pouvoir en faire un retour au cabinet de la Ministre. La participation de nos membres est un réel succès puisque nous avons obtenus 29 réponses sur les 33 membres que compte la CHACOF.

Les réponses au questionnaire nous permettent de réaliser les difficultés que rencontrent les milieux d'accueil comme les absences du personnel, les difficultés de recrutement, la charge administrative grandissante, les situations familiales souvent de plus en plus complexes. Et pourtant l'engagement auprès des enfants et des familles reste une priorité pour ces professionnelles de terrain.

16

Au vu des résultats de ce questionnaire (Annexe 4), nous pouvons conclure de l'importance de maintenir des milieux d'accueil où des pratiques d'accessibilité sont privilégiées. Elles permettent de répondre aux besoins particuliers des familles fragilisées. Avec la réforme, les (anciennes) haltes-accueil font le constat de perdre « leur âme », liée à la difficulté de vouloir à tout prix conformer des lieux qui sont dits « atypiques ». Les ronds ne rentrent pas dans des carrés !

En novembre 2025, nous avons repris contact avec le cabinet de la Ministre afin de demander un rendez-vous de suivi pour transmettre ces résultats. Au 31 décembre 2025, nous n'avons toujours reçu aucune réponse.

En juin 2025, nous avons été interpellés par un milieu d'accueil membre de la CHACOF suite à une rencontre organisée entre Actiris et les milieux d'accueil partenaires du projet « *Partenariat Actiris* » (accueil d'enfants dont les parents sont en formation). Lors de celle-ci, les milieux d'accueil ont appris, pendant la présentation du cadre du nouvel appel à projet 2026-2027, qu'Actiris prévoyait un nouveau cadre pour cet appel à projet. Il a été décidé :

- d'une réduction de 35 places ;
- d'un ciblage géographique excluant définitivement de l'appel certaines communes ;
- que la compensation octroyée en 2024 et 2025 par Actiris pour limiter la diminution de la subvention du FSE ne serait plus octroyée en 2026.

Suite aux annonces faites aux différents milieux d'accueil, la CHACOF s'est associée avec d'autres partenaires pour soutenir ces milieux d'accueil. La CHACOF a co-signé le courrier d'interpellation collective (Annexe 5) qui a été adressé à qui de droit. Malgré plusieurs tentatives pour avoir un retour du cabinet, nous n'avons eu aucun retour si ce n'est que le courrier à bien été reçu.

### **7.3. Visibilité et communication :**

Notre site internet ([www.chacof.be](http://www.chacof.be)), mis en ligne depuis quelques années maintenant, a pour objectif d'augmenter notre visibilité et de pouvoir partager les informations et l'actualité de notre ASBL : nos actions, nos revendications, nos membres et partenaires, notre Service de Ressources Partagées ainsi que notre actualité. Un formulaire de contact est également présent pour les personnes désireuses d'obtenir des renseignements ou de nous poser des questions. Le site internet est également alimenté par les informations concernant la petite enfance dans l'onglet « Actu ».

Ce site est aussi un canal pour communiquer et informer quant à la réforme de l'accueil de la petite enfance (onglet « Réforme »). Les modifications des différents articles des arrêtés concernant la réforme de l'accueil de la petite enfance ont été expliquées sur le site. L'article modifié et la date de la modification sont indiqués sous les explications.

On y retrouve en particulier :

- La partie formation avec les différents titres requis pour l'engagement du personnel dans les postes PMS, direction et accueillants d'enfants ;
- Les modifications concernant la PFP ;

Un article a aussi été posté sur la transition énergétique des milieux d'accueil.

En 2025, les membres de la CHACOF ont reçu par emails notre « Newsletter » tous les 2 ou 3 mois. Nous souhaitons par ce biais, informer les membres de l'actualité de la CHACOF mais aussi du secteur, des appels à projet auxquels ils seraient susceptibles d'être éligibles, de formations intéressantes, de lectures ainsi que d'autres informations diverses et variées. Nous prévoyons pour 2026, d'améliorer notre « Newsletter » en proposant à nos membres-lecteurs un format plus lisible et attractif.

### **7.4. Recherche et mémorandum de la CHACOF :**

La recherche de la CHACOF « Une diversité d'accueil pour une diversité de pauvretés. Neuf haltes-accueil en Fédération Wallonie-Bruxelles » est une recherche participative permettant de répondre aux questions suivantes :

- quels sont les demandes et les besoins des familles en situation de pauvreté lorsqu'il s'agit de l'accueil de leur enfant ?
- quelles sont les pratiques professionnelles développées au sein des haltes-accueil pour répondre à ces demandes et ces besoins ?

Outre la description de pratiques porteuses d'innovation et d'ouverture, le rapport propose également une analyse des enjeux rencontrés par les haltes-accueils et des questionnements relatifs au secteur de l'accueil de la petite enfance et à son organisation.

Notre mémorandum reprend des revendications communes à l'ensemble de ses membres (bruxellois et wallons) et a été rédigé sur base de constats formulés par les différentes haltes-accueil et d'illustrations très concrètes. Ainsi, les aspects concrets du quotidien côtoient des dimensions plus théoriques et globales.

Le mémorandum constitue, au même titre que le rapport de recherche, un outil de travail crucial pour la CHACOF tant en termes de visibilité qu'en termes de reconnaissance et de valorisation des spécificités du travail en haltes-accueil.

La recherche, tout comme le mémorandum, sont accessibles librement sur notre site internet. Bien qu'ils datent maintenant d'une dizaine d'année, leur contenu reste terriblement actuel et pertinent.

## 8. Perspectives de la CHACOF.

Depuis quelques années maintenant, la CHACOF a entamé un travail de réflexion sur son avenir en définissant notamment les enjeux (tels que la réforme de l'accueil de la petite enfance) auxquels notre ASBL devra faire face dans les années à venir et la façon d'y parvenir.

Les résultats du travail réalisé par les étudiants du MIAS (Master en Ingénierie et Action Sociales) sont venus conforter nos réflexions. Nous avons retenu l'aspect formation (échanges entre professionnel.le.s, organisation de formation et formation continue sur la thématique de l'accessibilité) ainsi que l'élargissement de notre coordination à tous les milieux d'accueil à accessibilité sociale. La proposition d'aide et de soutien dans la recherche de subsides est une piste à laquelle nous réfléchissons.

Sur base de ce travail mais aussi de nos réflexions depuis maintenant plusieurs années, nous continuons à questionner et à réfléchir à l'avenir de l'ASBL ainsi qu'à son nom. Nous restons convaincus qu'offrir une place d'accueil de qualité à chaque famille qui le souhaite et qui en a besoin, quelle que soit sa situation, montre des bénéfices au niveau social (création/renforcement du lien social, accompagnement à la parentalité,...), éducatif (épanouissement de l'enfant, apprentissages, socialisation) et économique (réinsertion professionnelle, disponibilité des parents pour entamer une formation et/ou sur le marché du travail,...) et permet ainsi de lutter contre les inégalités sociales et la pauvreté.

En 2026, les activités menées par la CHACOF se poursuivront. La CHACOF relèvera également un nouveau défi en allant sensibiliser tous types de milieux d'accueil à l'accessibilité et au travail avec les publics fragiles.

## 9. Conclusion.

Si 2025 a été une année particulière pour la CHACOF, nos actions se sont toutefois poursuivies. Nous avons mis au cœur de nos priorités la relation avec nos membres en allant à leur rencontre, en les soutenant et en les accompagnant pour mettre en lumière leurs projets spécifiques et leur travail avec un public vulnérable.

Nos actions rencontrent toujours nos cinq grands axes de travail :

- Un **travail de réseau et d'échanges** entre milieux d'accueil notamment par le biais des rencontres régionales (dans toutes les provinces et à Bruxelles);
- Une **dynamique de recherche et d'analyse** (accessibilité et travail avec un public fragile, pratiques professionnelles développées dans les milieux d'accueil à accessibilité sociale, réalités de terrain, difficultés rencontrées par les familles, besoins en formation, etc.);
- La **reconnaissance de la CHACOF et de son expertise** notamment via la sensibilisation à l'accessibilité et au travail avec les familles fragiles à l'aide de l'outil pédagogique créé par la CHACOF;
- L'**accompagnement des milieux d'accueil** dans leurs démarches administratives et leurs questionnements sur les pratiques pédagogiques;
- L'**interpellation du politique et de l'ONE** qui permettent d'augmenter la visibilité des milieux d'accueil à accessibilité sociale ainsi que de soutenir et défendre leurs projets et leurs pratiques.

Au travers de ses différentes actions, la CHACOF continue à promouvoir et défendre ses valeurs fondatrices à savoir le droit de chaque enfant à bénéficier d'une place d'accueil de qualité en tenant compte de la diversité des réalités des familles en constante évolution.

# ANNEXES

# ANNEXE 1

## Membres de la CHACOF – Année 2025

PO	Milieux d'accueil	Lieu
<b>Brabant Wallon</b>		
Bébé Futé	Bébé Futé	Incourt
L'ISBW	/	Chastre
La Maison des Coccinelles	La Maison des Lucioles	Louvain-la-Neuve
<b>Bruxelles</b>		
Une Maison en Plus	Les P'ti Plus	Forest
Liens de Quartier Petite Enfance	Le Babybabel	Schaerbeek
	La Tanière des Petits Ours	Schaerbeek
La Ballon rouge	L'Aquarelle	Laeken
La Ribambelle – Crèche du quartier de la Senne	La Ribambelle	Bruxelles
La SAPHam	La Récré	Bruxelles
Le Winnie-kot	La Winnie-kot	Saint-Josse-ten-Noode
L'Arbre de Vie	L'arbre de Vie	Jette
	L'Arbre de Vie	Schaerbeek
La Maison de la Famille	La Maison de la Famille	Bruxelles
Les Amis de la Halte-Garderie	Les Jardins de Maud	Bruxelles
Les P'tis Créatifs	Les P'tis Créatifs	Watermael-Boitsfort
<b>Hainaut</b>		
La Maison Ouverte	La Maison Ouverte	Marchienne-au-Pont
<b>Liège</b>		
La Bobine	La Bobine	Liège
La Ville de Seraing	Les Frimousses	Seraing
Grandir	Grandir 1	Flémalle
	Grandir 2	Flémalle
L'Oasis familiale	Baby Papote	Hannut
La Bambinerie	La Bambinerie	Liège
L'Arbre Essentiel	Crèche Mandala	Saint-Nicolas
Télé-Entraide	Les Petits Bouts	Herve
Chaudfontaine Service	P'tit Abeille	Chaudfontaine
Régie des Quartiers Havre-Sac	Kilis Kids	Dison
Eclat de Rire	Escale Bébé	Liège
<b>Luxembourg</b>		
Le CPAS de Bastogne	La Pause Grenadine	Bastogne
Enfance et Jeunesse en Marche	La Récré de Violette	Marche-en-Famenne
Les P'tits Potes	Les P'tits Potes	Manhay
La Ville de Durbuy	La Maison de l'Enfance	Durbuy
La Ville de Bertrix	Au Cœur de l'Enfance	Bertrix
La Ville de Libramont	Libr'Arsouilles	Libramont
<b>Namur</b>		
Le GABS	La Trottinette	Auvelais
Vis-à-Vis	L'Ile aux Trésors	Namur
Sambrilou	Les Cool'heures	Tamines

# ANNEXE 2



CHACOF ASBL

Coordination des milieux d'accueil à accessibilité sociale  
*La diversité au service des réalités des familles et au droit  
de l'enfant à un accueil de qualité*

• RÉUSSITES!

**ECHANGEONS!**

• PRATIQUES!

• QUESTIONS!

• IDÉES!

**Echanges entre puéricultrices**



**CHACOF ASBL**

**Coordination des milieux d'accueil à accessibilité sociale**

*La diversité au service des réalités des familles et au droit  
de l'enfant à un accueil de qualité*



CHACOF ASBL

Coordination des milieux d'accueil à accessibilité sociale

*La diversité au service des réalités des familles et au droit  
de l'enfant à un accueil de qualité*

# Ce carnet appartient à:



Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Ton milieu d'accueil:

\_\_\_\_\_



CHACOF ASBL

Coordination des milieux d'accueil à accessibilité sociale

*La diversité au service des réalités des familles et au droit  
de l'enfant à un accueil de qualité*

Bonjour à toutes et tous,

Nous vous remercions de participer à ces échanges de pratiques professionnelles.

Le temps d'une journée, vous allez partir à la découverte d'un milieu d'accueil.

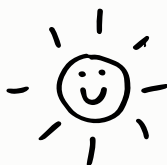
Pour vous accompagner avant, pendant et après cette journée, nous vous proposons ce carnet de route qui vous permettra de repartir dans votre milieu d'accueil avec une valise pleine d'idées, d'outils et de pratiques inspirantes !

Ce projet vise à :

- renforcer la dynamique de co-construction des apprentissages et des pratiques entre professionnels,
- favoriser le partage d'informations, de compétences et de soutien mutuel entre professionnels,
- enrichir la réflexion sur les pratiques du quotidien.

Tout cela pour garantir le bien-être des enfants, favoriser leur développement et assurer un accueil de qualité.

**Nous vous souhaitons une belle journée enrichissante !**



# Charte de la journée



<b>Rester professionnelle</b>	<b>PROFESSIONNALISME</b>
Suivre le fonctionnement du milieu d'accueil dans lequel je me trouve	
Participation active, Pas de change	
Respect et non-jugement	<b>RESPECT</b>
Confidentialité	
Rendre l'expérience positive et enrichissante	
Respect des horaires établis	



# Présentation du milieu d'accueil :



Nom du milieu d'accueil et son adresse	Personne de contact et son GSM	Dates et heures de l'échange

## Description du milieu d'accueil

Large grey rectangular area for describing the receiving environment.



# Description du milieu d'accueil



# Les attendus pour cette journée.



**Je cible mes objectifs et je définis mes attentes.**

**1- Avant**

**Je suis acteur/actrice de ma journée (questions, participations actives aux activités...)**

**2- Pendant**

- **Ce que je retiens ?**
- **Ce que j'ai apprécié ?**
- **Ce que j'ai moins apprécié ?**
- **Quelles pratiques je pourrais mettre en place ?**
- **Questions ?**

**3- Après**





**Je cible les objectifs et je définis mes attentes ?**

**1- Avant**

**Pratiques pédagogiques?**

**Aménagement de l'espace/matériels?**

**Communication (équipe, parents, enfants...)?**

**Activités proposées (interne ou à l'extérieur)?**





**1- Avant**

**Fonctionnement/organisation?**

**Environnement?**

**Autres?**







- Ce que je retiens ?
- Ce que j'ai apprécié ?
- Ce que j'ai moins apprécié ?
- Quelles pratiques je pourrais mettre en place ?
- Questions ?



Qu'est-ce que je retiens?

Qu'ai-je appris ou découvert?

Qu'est-ce que j'ai apprécié?





**3- Après**

**Qu'est-ce que j'ai moins apprécié?**

**Quelle(s) pratique(s) je pourrais mettre en place dans mon milieu d'accueil?**

**Qu'est-ce qui vous pose question, vous interpelle?**







CHACOF ASBL

Coordination des milieux d'accueil à accessibilité sociale

*La diversité au service des réalités des familles et au droit de l'enfant à un accueil de qualité*



**Nous vous remercions pour votre participation et nous espérons que votre journée a été enrichissante !!!**



Avec le soutien



Wallonie



## Qu'avez-vous pensez de cette journée d'échange ?

Sur une échelle de 0 à 5 quel est votre degré de satisfaction ?

	0	1	2	3	4	5	
Instatistfait	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Très satisfait

## Seriez-vous prêt(e) à renouveler l'expérience ?

- Pas du tout
- Peu probable
- Ni d'accord, ni pas d'accord
- Plutôt d'accord
- Avec plaisir!

Nous vous remercions pour votre participation!



# ANNEXE 3

# Luna

28 ans, maman de  
Clara 4 ans et Eden 8 mois

Vous élevez seule vos deux enfants et vous bénéficiez d'allocations de chômage depuis plusieurs années.

Vous avez une formation en vente mais vous ne travaillez plus depuis la naissance de Clara. Récemment le Forem/Actiris vous a contacté et vous a imposé d'entamer une formation pour maintenir vos droits.

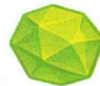
Comment faire pour vous rendre à votre formation si vous n'avez pas de solution de garde pour Eden ? Votre famille est loin et le laisser à la crèche ne faisait pas partie de vos projets. Pourtant, avec le prix des langes, du lait, de l'énergie...vous ne pouvez certainement pas prendre le risque de perdre vos allocations.

Votre but est de trouver un milieu d'accueil qui vous inspire suffisamment confiance et qui respecte les besoins d'Eden. De cette façon, vous pourrez répondre aux contraintes imposées par votre formation et maintenir vos revenus.

*Luna doit suivre sa formation. Pour cela, elle doit s'ouvrir aux possibilités qui s'offrent à elle pour gérer les contraintes de sa situation.*



## Pour jouer



Contrainte



Formation



Mystère

Vous recevez **5 jetons Contrainte**.

**Bonus :** Au cours de la partie, vous pourrez recevoir des **jetons Formation**. Plus vous en récoltez, moins la situation vous semblera contraignante.

Certaines cartes vous feront récolter des **jetons Mystère**. A la fin de la partie, cherchez un nom à donner à ces **jetons Mystère**, en lien avec les raisons pour lesquelles vous les avez reçus.

## But du Jeu

*A la fin de la partie, vous devrez avoir récolté minimum **3 jetons Formation** et réduit vos **jetons Contrainte**.*

# Imany

26 ans,  
Maman d'Ikram, 1 an

Votre famille vient d'arriver en Belgique.

Vous pensiez rester à la maison avec Ikram jusqu'à son entrée à l'école. Hors, vous apprenez que pour obtenir vos papiers, vous devez suivre un parcours d'intégration et apprendre le français. Vous comprenez l'importance de cet apprentissage qui vous permettra d'améliorer votre qualité de vie. Vous pourrez plus facilement accéder à une formation, trouver un emploi, et plus tard accompagner Ikram dans sa scolarité. Par contre, cela exige que vous fassiez garder Ikram et vous savez qu'il est difficile d'obtenir une place dans un MA. Dans votre pays d'origine, la tradition est de confier la garde des jeunes enfants à la famille. Est-ce que le MA pourra répondre aux besoins d'Ikram ?

Votre mari, lui, a réussi à trouver un travail qui l'oblige à se déplacer toute la semaine.

Vous ne connaissez encore personne.

*Imany doit réussir à concilier les exigences du parcours d'intégration et l'accueil d'Ikram dans un MA qui lui inspire suffisamment confiance.*



## Pour jouer



**Pression**



**Intégration**



**Confiance**

Pour commencer, vous recevez **4 jetons Pression**.

Vous pourrez collecter tout au long du parcours des **jetons Intégration** et des **jetons Confiance**.

A tout moment, vous pouvez échanger n'importe quelle combinaison de **3 jetons Confiance** ou **Intégration** pour supprimer **1 jeton Pression**.

## But du Jeu

*Réduire la pression en trouvant un MA adapté aux besoins d'Ikram.*

# Bastien

30 ans,  
Papa d'Iris, 18 jours

Vous êtes en couple et travaillez dans la vente avec un horaire variable. Votre compagne, infirmière à l'hôpital, doit retravailler dans ±2 mois et vous n'avez pas de solution pour la garde d'Iris.

Vous cherchez depuis les 3 mois de grossesse mais vu la pénurie de places, c'est très compliqué. Votre compagne reçoit son horaire mois par mois et vous le vôtre, 2 semaines à l'avance.

Les milieux d'accueil que vous avez contactés refusent votre demande et sans place d'accueil l'un de vous sera obligé de demander un congé parental. Vous ne pouvez pas vous le permettre. Vous avez peur que votre stress ne déteigne sur Iris.

Votre but est de trouver dans les 2 mois à venir, une place à raison de 3 j/sem. dans une crèche qui soit assez souple au niveau des jours d'accueil afin de garder vos emplois et vos salaires.

*Bastien a besoin de trouver un MA qui s'accorde avec les contraintes professionnelles du couple et garantisse le bien-être d'Iris.*



## Pour jouer



**Stress**



**RMA**  
(Relation Milieu d'Accueil)

Vous recevez **7 jetons Stress**.

Au cours du jeu, vous gagnerez des **jetons RMA**.

A la fin de la partie, effectuez la soustraction des jetons



= ?

## But du Jeu

Terminer avec **le minimum de jetons stress**.

Entre 0 et 4 = Facilités

Entre 5 et 8 = Facilités moyennes

8 et plus = Difficultés

# Stéphanie

21 ans,  
Maman d'Oscar, 6 mois

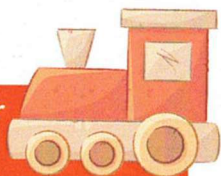
Vous vous êtes récemment séparée du papa d'Oscar. Vous avez dû réorganiser votre vie tout en tenant compte de la garde alternée.

Votre situation est complexe en ce moment. Vous n'avez plus de contact avec vos parents qui n'acceptaient pas votre relation avec le papa d'Oscar.

Avec le papa, vous viviez chez vos beaux parents et les relations étaient difficiles. Avec l'arrivée d'Oscar, les tensions se sont intensifiées. Aux yeux de votre belle-mère, vous ne faisiez rien comme il fallait et votre compagnon ne vous a pas du tout soutenu. . Dès que vous avez pu trouver un emploi, vous vous êtes installée dans un petit studio. Vous devez impérativement trouver un lieu d'accueil pour la semaine où Oscar est chez vous.

Vous êtes très inquiète !

*Stéphanie ne peut risquer de perdre son emploi et son logement, elle doit trouver une place en crèche qui prenne en compte la spécificité de la garde alternée.*



## Pour jouer



Emploi



Bien-être



Crèche

Pour commencer la partie, munissez-vous de **3 jetons Emploi** et **1 jeton Bien-être**.

Au cours de la partie, vous devez obtenir **2 jetons Crèche**.

## But du Jeu

*Maintenir les **3 jetons Emploi** et au minimum **1 jeton Bien-être**.  
Obtenir et conserver **2 jetons Crèche**.*

# Nora

34 ans,  
maman de 4 enfants

Vous élevez seule vos 4 enfants : Noah 7 ans, Eden 5 ans, Adam 3 ans et Ava 8 mois.

Vous recevez peu de soutien de la part des papas et des grands – parents. Heureusement, le CPAS vous a octroyé le revenu d'intégration.

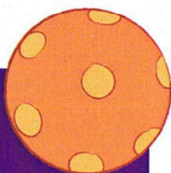
Vous êtes épuisée, vous vous sentez très seule et isolée face aux situations que vous vivez.

Vous aimeriez confier Ava un jour ou deux par semaine pour souffler un peu.

Cependant vous avez des doutes quant à trouver une place dans un milieu d'accueil adapté à vos besoins et vous avez des craintes sur le coût que cela pourrait représenter.

Votre but est de réduire la pression quotidienne et retrouver un équilibre familial et social.

*Nora a besoin de restaurer des relations sociales et de s'appuyer sur un réseau pour vivre moins de pression et améliorer la qualité de vie de sa famille.*



## Pour jouer



Pression



Réseau

Vous recevez **8 jetons Pression**.

A chaque étape du jeu vous pourrez éliminer un ou plusieurs de vos **jetons Pression** et/ou collecter des **jetons Réseau**.

**3 jetons Réseau** collectés vous permettront d'éliminer **2 jetons Pression** supplémentaires.

## But du Jeu

*Vous devez terminer la partie avec **un minimum de jetons Pression**.*

# ANNEXE 4

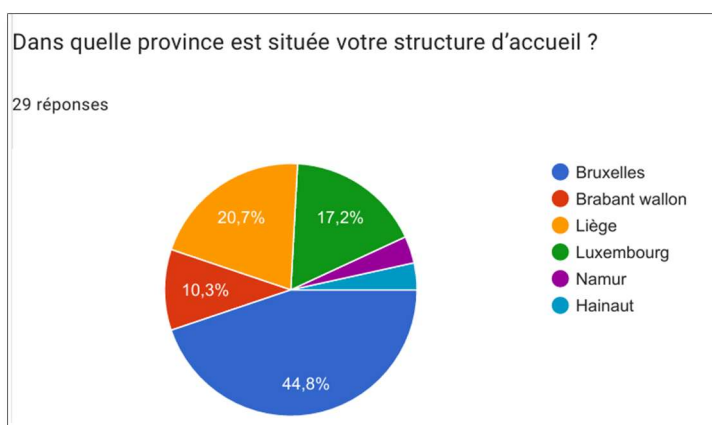
## Présentation des résultats du questionnaire.

Lors de notre rencontre avec Madame Lescrenier, Ministre de l'Enfance (le 7 mai dernier), nous avons convenu ensemble d'interroger les membres de la CHACOF pour faire connaître les milieux d'accueil, le public accueilli et les difficultés rencontrés dans les ex-HA et HA que nous représentons.

Les résultats de ce questionnaire seront transmis au cabinet pour leur permettre de mieux comprendre les réalités des structures dites "atypiques" depuis la réforme.

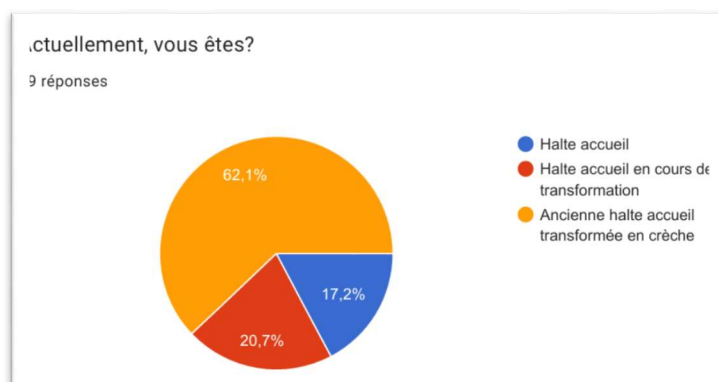
La participation de nos membres est un réel succès puisque nous avons obtenus 29 réponses sur les 33 membres que compte la CHACOF.

### 1- Les Milieux d'accueil :

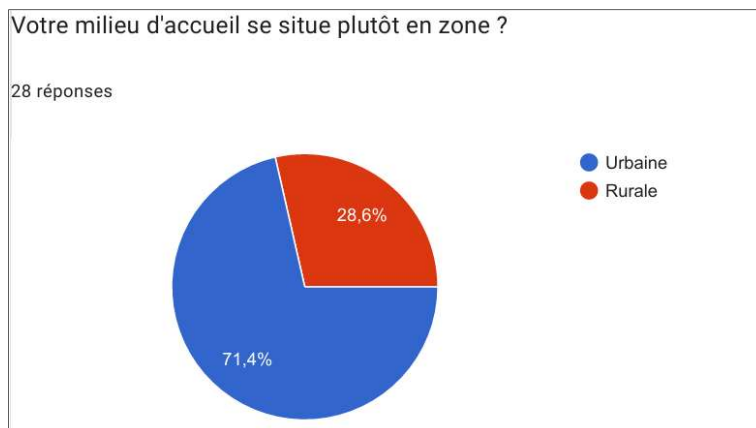


A ce jour, nous pouvons compter :

- 18 MA transformés
- 6 MA en cours de transformation
- 5 Haltes-accueil

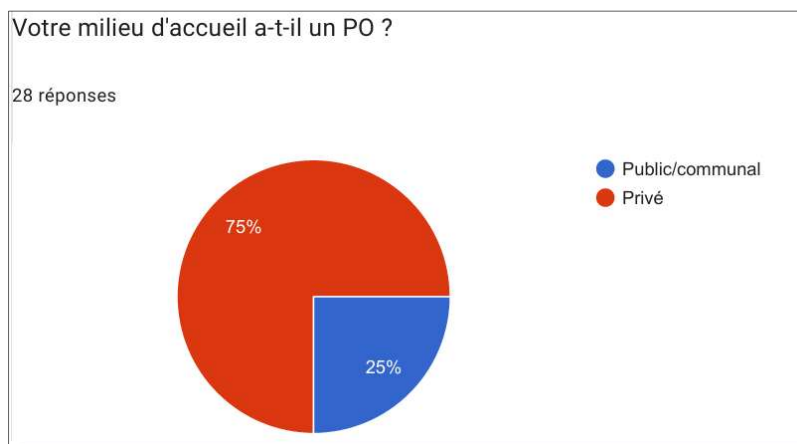


Sur 28 répondants, il y a **20 MA en zone urbaine** et **8 MA en zone rurale**.



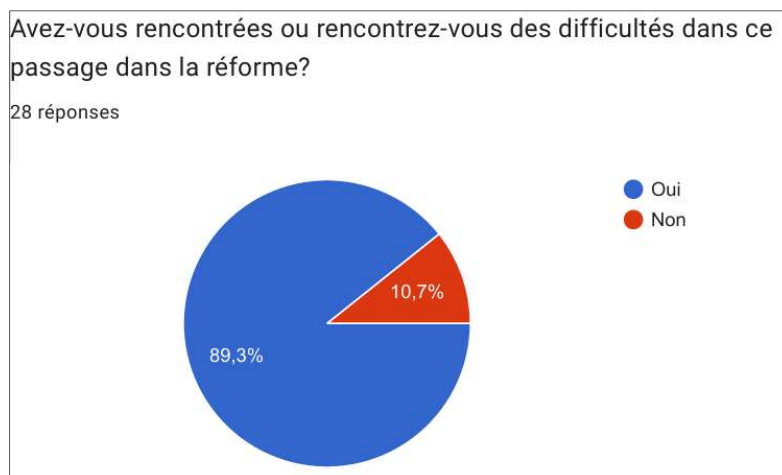
Sur 28 répondants :

- **3/4 PO privé**
- **1/4 PO public/communal**

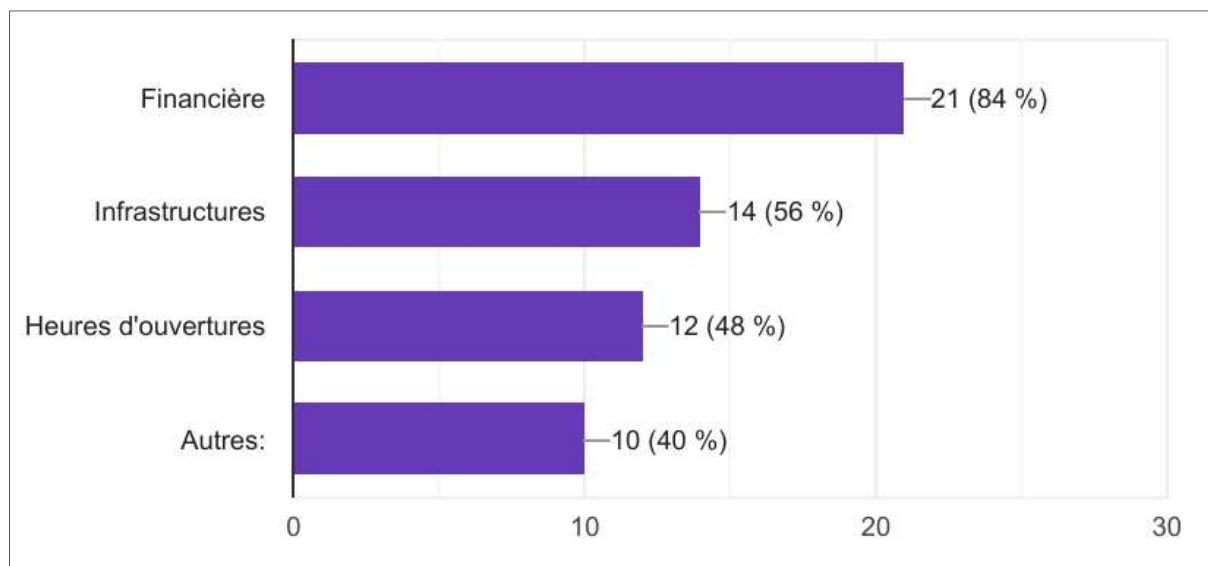


Nous pouvons comptabiliser chez nos 28 répondants, l'accueil en moyenne de **522 enfants par jour**.

## 2- La réforme :



Sur les 28 réponses, **90% ont rencontré ou rencontrent des difficultés** avec la réforme. Elles sont **principalement financières**.



Depuis le passage en crèche 17/18 répondants ont **constaté une augmentation des tâches administratives** et 15/18, **un changement dans leur fonctionnement** (repas, heures d'ouvertures, tâches multiples, numérisation...).

Quand nous interrogeons nos membres sur **les avantages et les inconvénients** liés à la réforme, voici leurs réponses :

#### **Avantages :**

- Pérennité des emplois (subside poste de direction, stabilité des emplois...);
- Pérennité des structures (sauvegarder les activités, le projet d'accueil...);
- Augmentation du nombre de places → augmentation du subside;
- Repas fournis aux enfants;
- Péréquation...

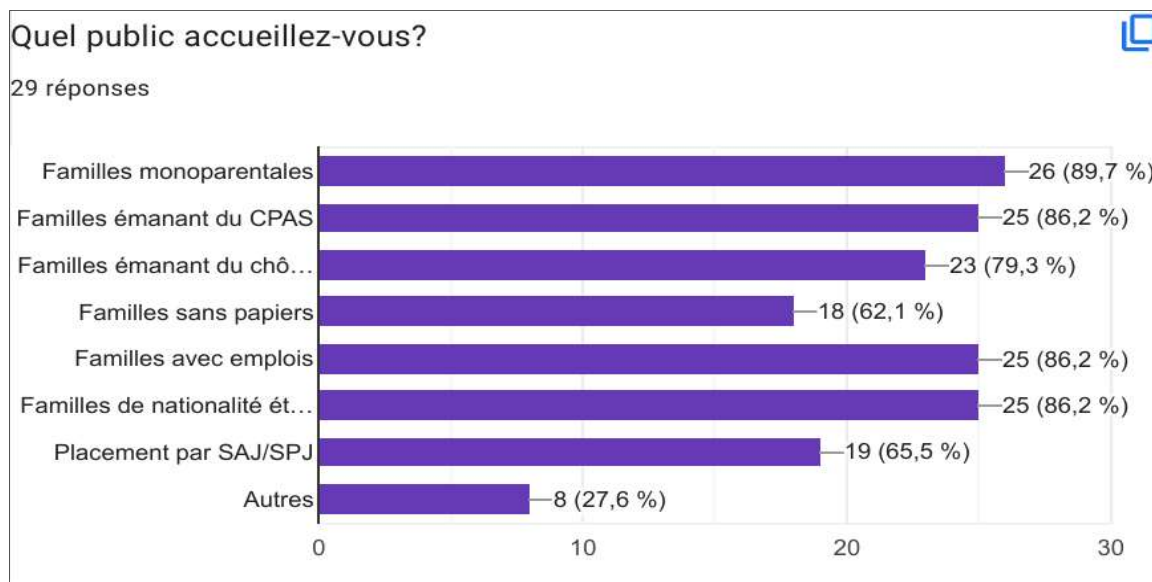
#### **Inconvénients :**

- PFP : Péréquation/rétrocession manque à gagner;
- Perte de l'accueil d'un public précarisé et ou en réinsertion sociale;
- Elargissement des heures d'ouverture (puéricultrices) et cela ne correspond pas au besoin du public accueilli, 230 jours d'ouverture peu adaptés aux demandes du public;
- Accueil d'urgence moins possible car les plannings sont remplis;
- Charges administratives plus lourdes, contraintes administratives conséquentes;
- Limitations des jours d'absences injustifiés;
- Perte de souplesse et de flexibilité qui sont des caractéristiques des HA;
- Manque de cohérence dans les communications faites par les agents de l'ONE aux MA;
- Frais fonctionnement pas pris en compte;
- Difficulté à trouver d'autres subsides (réforme = obstacle);
- Gestion des absences BIM;
- Système de pré-demandes pas adapté aux publics accueillis;
- Accessibilité : garder les valeurs des HA, ancrage communautaire et rôle social des HA passe au second plan face à des exigences centrées sur la conformité;
- Moins de place pour l'innovation ou les adaptations locales qui répondent aux besoins du public de proximité...

Le modèle de destination dans la transformation selon les 28 répondants :

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
7 MA	6 MA	12 MA

### 3- Public accueilli :

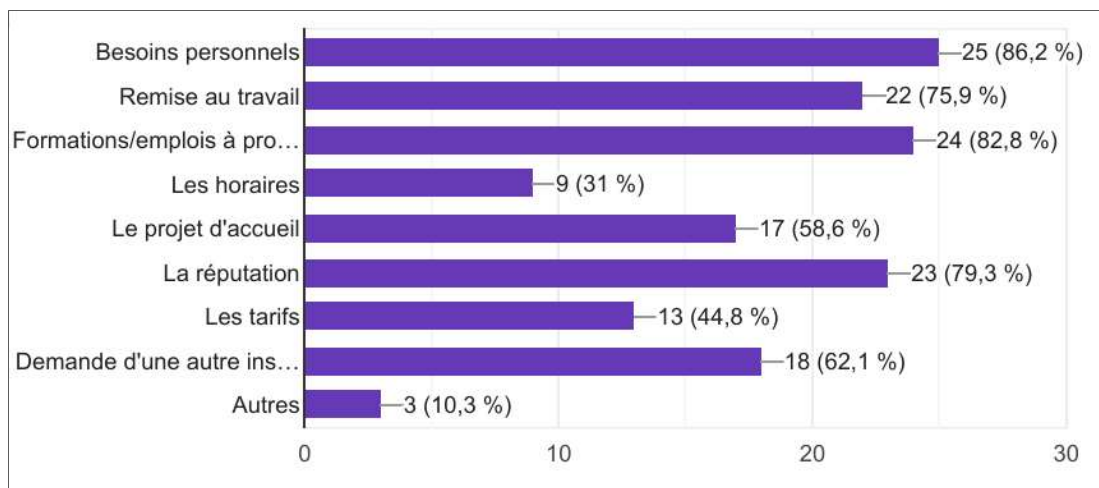


Quelques exemples « Autres » :

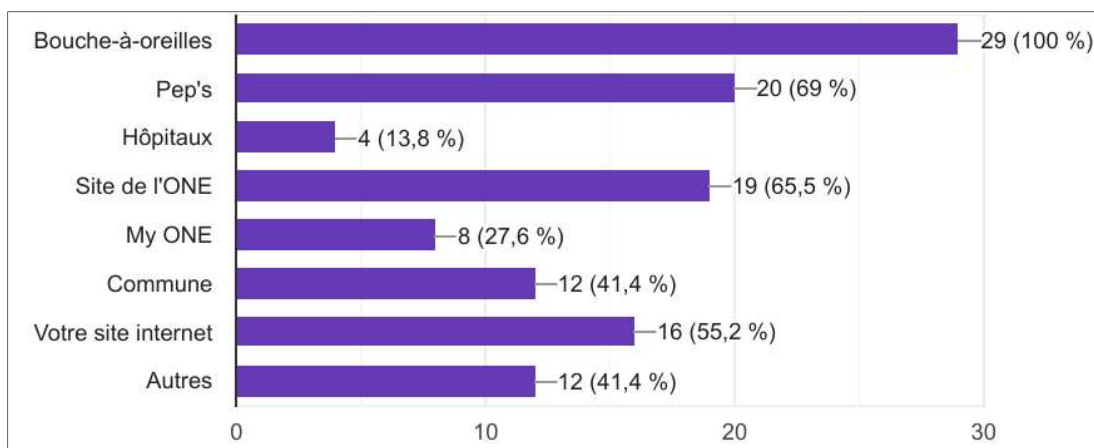
- Accueil d'enfant de services ambulatoires type: La lice
- On accueille tout le monde mais force est de constater que nous sommes de plus en plus dans un schéma ou papa et maman travaillent.
- Burn-out parental, en réinsertion socio-professionnelle, familles isolées
- Familles d'accueil d'urgence, moyen ou long terme
- Avec le passage dans la réforme, le public plus "ponctuel" ou de très courte durée n'est plus vraiment envisageable, l'accessibilité administrative et contractuelle imposée par l'ONE ne nous laisse que peu de marge de manœuvre
- Parents mineurs, parents porteurs de handicap
- Enfants à besoins spécifiques
- Samu social, maison d'accueil pour femmes victimes de violences conjugales
- Famille primo arrivantes
- Familles venant de Flandres, enfants de prof de l'école à laquelle on loue les locaux...
- Placement urgence

Nous pouvons relever que les motivations des familles à déposer leurs enfants dans les MA sont essentiellement :

- 1- Besoins personnels (25/29)
- 2- Formations/Emplois à proximité (24/29)
- 3- Réputations (23/29)
- 4- Remise au travail (22/29)



Nous constatons que **dans 100% des cas**, le **bouche à oreilles** est la principale source de connaissances pour les familles accueillies dans les MA membres.



Nous avons comptabilisé environ à **70% de difficultés liés à des démarches administratives** pour les familles, dans la plupart des cas :

- Un manque d'informations et de problèmes liés à la compréhension face aux démarches à accomplir (par ex : My ONE)
- La fracture numérique (pas itsme...)
- La barrière de la langue

En voici quelques exemples qui sont retranscrits du questionnaire :

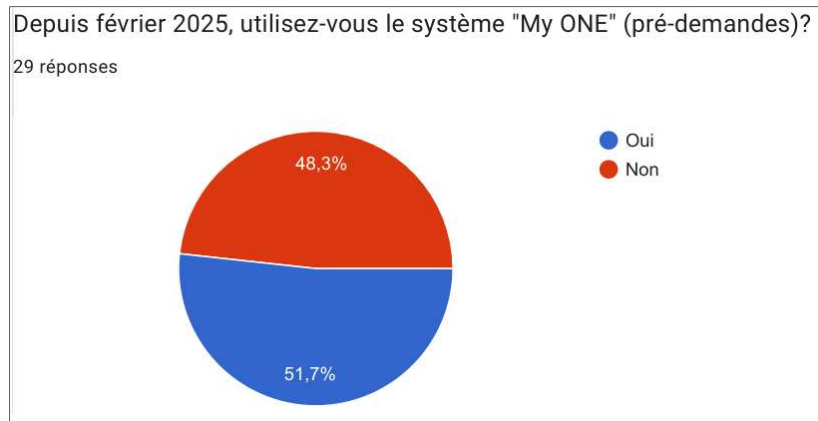
- Certaines familles ne semblent pas informées du fait de devoir entrer des demandes le plus tôt possible. Aussi, nombreuses sont celles qui ne sont pas passées par My ONE
- Difficulté de comprendre les papiers, difficile aussi de récupérer les documents "remplis" (ex CM par le médecin, ...)
- Première difficulté par rapport aux Pré demandes fracture numérique); Ensuite problèmes de compréhension face aux démarches à accomplir (Statut BIM, ...)
- My ONE, certains parents n'ont pas Itsme.
- La maîtrise de la langue, la rupture numérique...
- Le contrat d'accueil est beaucoup trop long. L'accès informatique pour le formulaire de pré-demande n'est pas acquis pour tous
- Difficulté d'accès au CPAS, au chômage, aux emplois, aux langues, précarisation
- Pour entrer dans le milieu d'accueil, il y a un tel dossier administratif à compléter, à rassembler et à comprendre ! : nos familles ont peu accès à la compréhension du français qui n'est pas leur langue maternelle. De plus, toutes les conditions administratives sont trop complexes à la compréhension de ces familles : absences, justificatif d'absences, nombre de jour de " congés" à valoriser et ne pas dépasser (ça c'est le pompon pour nos familles !)
- Fournir les bons documents pour le calcul de leur pfp par exemple.
- Il arrive que parfois qu'elles ne possèdent pas de numéro de téléphone, ni d'adresse mail
- Fracture numérique, difficultés de langue
- Beaucoup de familles sont primo-arrivantes ou peu francophones. Les formulaires (CPAS, allocations, ONE, mutuelle, inscriptions scolaires...) sont complexes, truffés de jargon administratif. Résultat : incompréhensions, erreurs, retards, stress.
- Chaque institution demande des papiers différents : extraits de naissance, certificats de composition de ménage, preuves de revenus, attestations diverses.
- Les familles ont souvent l'impression de "recommencer à zéro" à chaque service.
- De plus en plus de démarches se font en ligne (IRISbox, MyMinfin, mutuelles, écoles...).

- Beaucoup n'ont pas d'ordinateur, pas de lecteur eID, ou ne savent pas utiliser les plateformes. Cela crée un sentiment d'exclusion numérique.
- Mobilité et organisation familiale : Aller chercher un document à la commune ou à une administration implique de se déplacer avec les enfants ou de trouver une garde, ce qui n'est pas toujours possible.
- Les horaires des services publics ne sont pas adaptés à ceux des familles.
- Complexité liée aux statuts de séjour ou de logement
- Certaines familles sont en attente de régularisation ou dans des situations de logement instable. Cela complique l'ouverture de droits sociaux (allocations, mutuelle, crèche, etc.).
- Langue étrangère et document administratif par exemple carnet de santé étranger

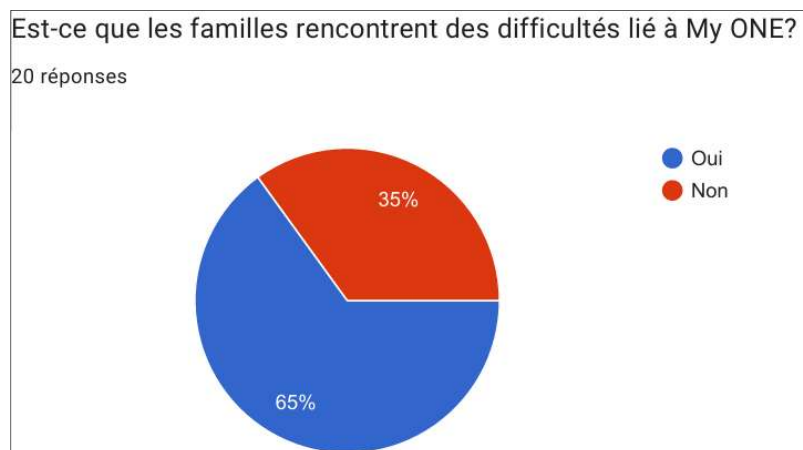
## 5- Pré-demandes :

Dans le questionnaire, un chapitre a été consacré au système de pré-demande. Comme c'est un sujet qui est travaillé avec les partenaires et l'ONE, nous vous proposons de vous présenter seulement l'utilisation des MA, des familles et les difficultés qui en ressortent.

### → Les milieux d'accueil :



### → Les familles :

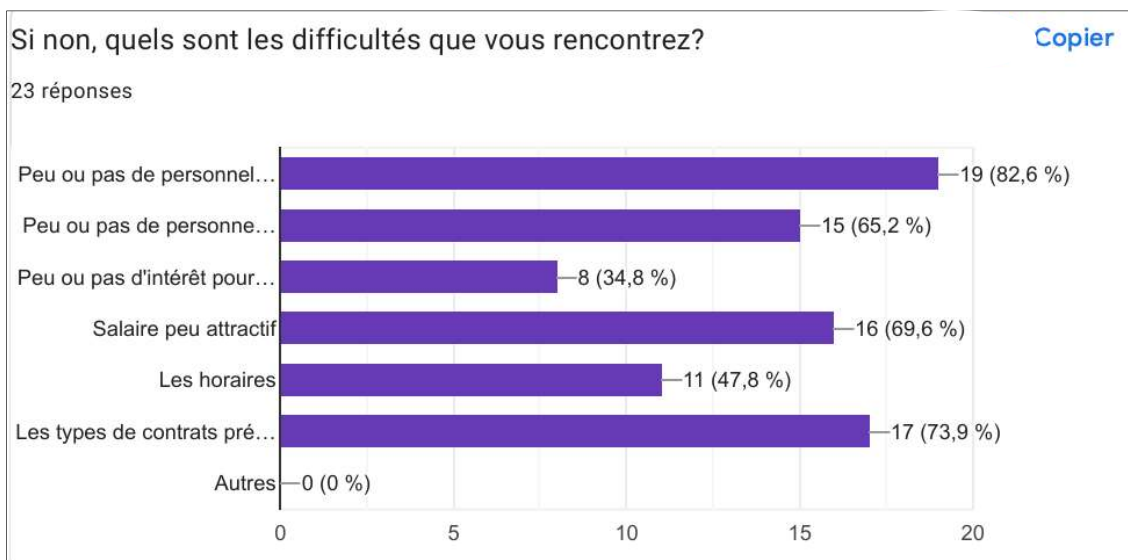
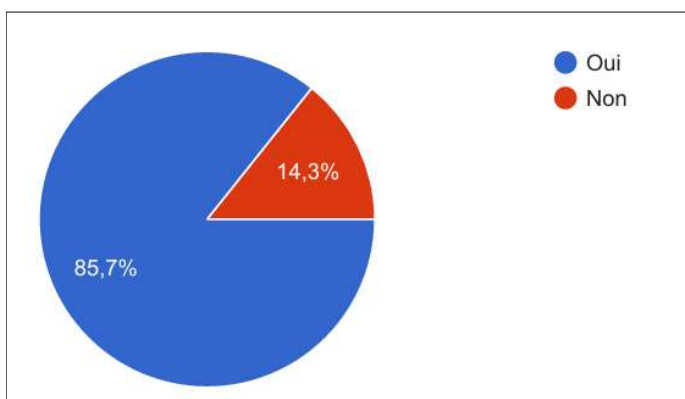


### Les difficultés relevées :

- Manque d'informations et problème de compréhension face aux démarches à accomplir (My ONE)
- Fracture numérique (pas itsme)
- Barrière de la langue

## 6- Pénurie de personnel :

- 24 MA/28 sont confrontés à de l'absentéisme dans leur équipe. Pour 93% des cas pour maladies.
- 21 MA/25 ont du mal à remplacer les personnes absentes.
- Pour 83% des cas : il y a peu ou pas de personnel sur le marché de l'emploi.
- Dans 74% des cas, pour cause de contrats précaires.



## 7- La spécificité des HA : accessibilité au public plus fragile

Dans cette dernière partie, nous mettons en avant le public qui est accueilli dans ces milieux d'accueil ainsi que les professionnels qui réalisent un travail spécifique face à des situations parfois complexes.

Celles-ci seront illustrées par les réponses des participants qui ont détaillés des parcours de familles :

- 1- Nous avons un centre de réfugiés sur la commune, donc il arrive que des familles soient dirigées vers chez nous mais c'est de plus en plus rare puisque nous sommes de moins en moins souples. Ce n'est pas que nous ne voulons pas être souples, c'est que nos places sont prises par des enfants qui viennent très régulièrement et qu'il reste simplement moins voire pas de place pour les familles qui ont moins de besoin ou qui sont plus dilettantes. Avant quand nous étions halte accueil c'était vraiment un accueil à la carte qui s'adaptait aux besoins des familles et des enfants. Maintenant, ce sont les familles qui doivent se mettre dans le moule et on a vraiment perdu dans cette qualité d'accueil. Et du coup, on fait aussi moins de réinsertion sociale.
- 2- Famille monoparentale faisant face à la pénurie de place en crèche, fait une demande chez nous en espérant être acceptée le temps de trouver une place dans le communal car manque de moyen financier pour assumer le système de forfait que nous mettons en place afin d'assurer notre propre survie.
- 3- Familles monoparentales issues de l'immigration. Nécessité de suivre une formation et de trouver un lieu d'accueil pour suivre une formation et avoir accès au travail.
- 4- Voir notre programme de suivi interculturelle et parent-enfants vivant le conflit
- 5- Nous accueillons essentiellement des familles dont les parents travaillent tous les 2
- 6- Souvent des parcours d'immigration, de réinsertion à la vie professionnelle et sociale, des familles en difficultés (personnelles/familiales/ de santé). Beaucoup de familles nous sont envoyées par des services d'aide et de soutien à la parentalité.
- 7- Une maman obligé de prendre un emploi mais avec un enfant plus âgé n'étant pas inscrit en crèche car pas le projet de vie de départ de la famille. Etant donné que nous accueillons les enfants à partir de leurs 14 mois, nous répondons à ce genre de situation familiale. La maman a pu accepter son emploi et l'enfant a été accueilli 5 jours /sem.
- 8- Des familles dans un parcours d'exil souvent femme isolée avec un enfant qui ne parle pas la langue, hébergée au centre croix rouge qui souhaite prendre des cours de français pour pouvoir suivre une formation et trouver un emploi.
- 9- Placement d'une maman en maison maternelle suite à des violences conjugales. Elle doit trouver un projet et se remettre au travail ou en formation (conditions pour pouvoir garder sa place en maison maternelle). Sa formation commence en septembre, nous sommes en juin, son enfant à 20 mois et elle n'a pas de crèche.
- 10- Accueil de mamans venant du centre d'accueil Croix-Rouge ayant des parcours de vie traumatique.

- 11- Parents en réinsertion socio-professionnelle (formation professionnelle, cours de français...), parents ayant besoin de répit, ...
- 12- Difficulté d'une maman : inscription d'un enfant dont la maman est solo et dépannée pour le logement par une amie mais la composition de ménage (famille, grands-parents et papa) est toujours à l'ancienne adresse; donc PFP pas adaptée.
- 13- Une maman monoparentale, émigrée qui va pouvoir suivre une formation en horéca et envisager une réinsertion professionnelle.
- 14- Parents tous les deux éducateurs spécialisés dans un centre d'hébergement pour jeunes porteurs de handicap. Leur demande est d'être très flexible sur les horaires. difficulté de faire correspondre notre offre à leur besoin.
- 15- Parcours d'immigration, d'intégration, en réinsertion socio-professionnelles, maison médicale, centre d'accueil, SAMU SOCIAL, Maison d'accueil pour femmes, parcours de formation, alphabétisation, ...

Ce questionnaire et ces témoignages nous montrent combien il est primordial de garder et favoriser des pratiques d'accessibilité ainsi que les valeurs qui font des HA des lieux si spécifiques afin de répondre et surtout de s'adapter aux besoins particuliers des familles fragiles.

Avec la réforme, les HA perdent clairement leur âme, liée à la difficulté de vouloir à tout prix conformer des lieux qui sont dits « atypiques ». Les ronds ne rentrent pas dans des carrés !

**BESOINS DES FAMILLES « ATYPIQUES » → PRATIQUES SPECIFIQUES → REGLES ADAPTEES/INDIVIDUALISEES.**

# ANNEXE 5

À l'attention de Madame Valérie LESCRENIER, Vice-Présidente et Ministre de la Petite Enfance de la Fédération Wallonie-Bruxelles,

A l'attention de Messieurs François DEMAÏFFE, Michaël VANVLASSELAER, Eddy GILSON de l'ONE.

Bruxelles, le 28 juillet 2025.

Madame la Ministre, Messieurs,

Par la présente, La RIBAMBELLE, ESPACES ENFANCE, BABYMEDIA, BADABOUM, l'ARBRE DE VIE, l'AQUARELLE, la crèche CARDINAL MERCIER et Les AMIS d'ALADDIN -avec le soutien de la CHACOF, de Badje et de l'UNESSA- se rallient aujourd'hui pour vous alerter sur nos situations et celles des familles/enfants que nous accueillons !

Étant rentré dans la Réforme Milacs depuis peu ou depuis plus longtemps, ayant des projets similaires ou non, nous avons cependant un point commun : celui d'accueillir, via le *Partenariat Actiris*, des enfants de parents en formation. Malgré des conditions de subventionnement contraignantes depuis de nombreuses années, plus de 30 ans pour certaines crèches, nous trouvons du sens à accueillir des familles qui doivent être soutenues dans leurs parcours de formation et de recherche d'emploi.

Pourtant, vous en avez été informé, lors d'une réunion avec Actiris ce 11 juin dernier pour la présentation du cadre du nouvel appel à projet 2026-2027, nous apprenons que dans un contexte budgétaire contraint, des constats, uniquement basés sur leurs chiffres et sans aucune concertation avec les crèches partenaires, ont conduit Actiris à proposer un nouveau cadre pour cet appel à projets dans lequel Actiris prévoit :

- une réduction de 35 places ;
- un ciblage géographique : seuls les partenaires situés dans les zones nord et ouest de Bruxelles seront éligibles. Les crèches définitivement exclues, dont certaines d'entre nous, sont géographiquement implantées à Forest, Saint-Gilles, Ixelles et Uccle.

De plus,

- La subvention est fixée par Actiris sur la base d'un « barème standard de coût unitaire » par place mise à disposition et par demi-jour d'ouverture de la structure. Ce forfait a fait l'objet d'une forte diminution annoncée en décembre 2024 suite à un contrôle FSE mais pour 2024 & 2025, Actiris a octroyé une compensation forfaitaire pour minimiser l'impact sur les partenaires.  
Le nouvel appel à projet ne tient plus compte de cette compensation.
  - ➔ ce qui implique une perte de nos subventions (variable selon nos situations, 20% pour certaines).
  - ➔ cette subvention sera inférieure aux forfait/ETP ONE pour un public qui a besoin de plus d'encadrement.
- Au vu de la réduction annoncée de 35 places, nous n'avons plus aucune certitude d'obtenir le même nombre de places Actiris. La diminution des places impliquerait, de facto, une perte pour l'une ou l'autre de nos crèches.
- Actiris/FSE nous demande de leur communiquer la liste des personnes affectées à la réalisation des actions en excluant les contrats de moins de 30% ETP. Un contrat complémentaire de 8 heures 30 par semaine ne pourra donc plus être pris en charge. Dans nos crèches multi-subventionnées, cela va nous poser de gros problèmes de gestion des emplois, voire des pertes d'heures d'emploi par la seule application de ce critère limitatif.
- Le dépôt du dossier de candidature est fixé au 15 septembre 2025, soit en pleine période estivale sans nous laisser le temps d'analyser différentes pistes possibles. Une réponse définitive est prévue mi-novembre 2025 sans soutien financier prévu en cas de licenciement suite à la diminution potentielle/probable des places au 1er janvier 2026. Des pertes d'emploi sont donc également à prévoir sans qu'aucune modalité de transition

entre les deux appels à projet n'ai été pensé/proposé, malgré les 2 réunions supplémentaires demandées par les partenaires suite à cette annonce.

Si nous connaissons bien les risques de ce type d'appel à projet, nous affirmons que celui-ci était reconduit généralement de manière implicite.

Les impacts détaillés plus avant concernent ceux que subiront nos crèches. Si nous nous mobilisons, c'est certainement parce que **ces impacts concernent aussi les enfants et les familles que nous accueillons !**

En effet, les pertes de places d'accueil au 1<sup>e</sup> janvier 2026 impliquent que nous devons, faute de moyens et/ou de personnel, arrêter des accueils en cours. Actiris nous a indiqué pouvoir potentiellement les accueillir, sans garantie, dans une de leur Maison d'enfants Actiris.

Nous n'allons pas ici faire la liste de tous les arguments pour signifier que ce changement de crèche est néfaste pour les enfants et leurs familles, mais nous insistons lourdement sur le fait que ceux-ci ont aussi été ignorés dans ce nouvel appel à projet.

En conclusion, la décision d'Actiris, dont nous n'avons été informés que tardivement menace directement la viabilité économique de nos structures. En effet, la réduction du nombre de places et des financements associés risque d'obliger certaines de nos structures à des fermetures ou à des licenciements massifs, aggravant la précarité des familles que nous accueillons et réduisant l'offre d'accueil pour les enfants issus de milieux vulnérables.

L'arrêt ou la réduction de nos activités aurait des conséquences désastreuses :

- Une diminution des places d'accueil, limitant l'accès à la crèche pour un public déjà en situation précaire.
- La perte d'un soutien essentiel permettant aux parents en formation et/ou en recherche d'emploi d'accéder à une insertion sociale durable.
- La mise au chômage d'un personnel qualifié, aggravant la précarisation de nos équipes.

**Face à cette crise, nous nous tournons vers l'ONE pour solliciter une intervention urgente et déterminée<sup>1</sup>. Plus précisément, nous demandons :**

- **La reprise du subventionnement des enfants perdus suite à la réduction des places Actiris à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, afin de garantir la pérennité financière de nos structures.**
- **Un appui financier complémentaire, pérenne, permettant d'assurer la stabilité de nos crèches et la continuité de nos missions sociales.**
- **Une intervention auprès des autorités de tutelle pour relayer notre message et obtenir les fonds nécessaires à cette aide complémentaire.**

La continuité de l'accueil est mise à mal, les emplois sont incertains et **cela pourrait aboutir à la fermeture de plusieurs structures** à l'heure où la Déclaration de Politique Communautaire s'est au contraire fixé pour ambition de créer de nouvelles places.

Nous comptons sur votre soutien et votre engagement pour préserver l'accès à une petite enfance de qualité, fondée sur la dignité humaine et l'équité sociale. La survie de nos crèches est un enjeu social, économique et humanitaire pour la Région de Bruxelles-Capitale.

Dans l'attente d'une réponse rapide, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, Messieurs, en l'expression de notre considération distinguée.

---

<sup>1</sup> Nous précisons que chaque crèche signataire vous notifiera individuellement ses besoins spécifiques, mais que tous partagent la crainte d'une dégradation irréversible de leur situation.

Pour les crèches La RIBAMBELLE, ESPACES ENFANCE, BABYMEDIA, BADABOUM l'ARBRE DE VIE, l'AQUARELLE, la crèche CARDINAL MERCIER, et Les AMIS d'ALADDIN -avec le soutien de la CHACOF, de BADJE et de l'UNESSA-,

Leslie MUSSCHEBROECK  
Directrice de la crèche BABYMEDIA

Isabelle BONOMO  
Directrice de la crèche la Ribambelle

Dominique MONNART  
Directeur de la crèche L'Arbre de Vie

Nicolas ROZEN  
Directeur de l'AMO CARS, crèche BADABOUM

Adeline GUILLARD  
Directrice de la Crèche Espaces Enfance 1

Mélody NENZI & Amélie DE BRUYN  
Co-directrices de la crèche Les Amis d'Aladdin

Marie JEANNEE  
Directrice de la Crèche Cardinal Mercier Asbl

Vanessa POZZEBON  
Directrice de l'asbl Le Ballon Rouge, pour la Halte-accueil  
l'Aquarelle

Morgane EEMAN  
Directrice de Badje

L'UNESSA

La CHACOF

Copie à Bernard CLERFAYT (Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Ministre de tutelle d'Actiris), Carine COPPIN (présidente Comité subrégional), Christine REDANT (directrice Réseau Coordination Enfance), Alice ANTOINE (coordinatrice Accueil).